



DISPOSITIF MILITAIRE RENFORCÉ EN TUNISIE

■ Les troubles gagnent la capitale

Lire en page 10



FILIÈRE AVICOLE

■ Sécuriser la production, une priorité

Lire en page 5

COUR D'ALGER

5 ans de prison pour l'assassinat de sa fille

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1167 Jeudi 13 janvier 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SÉTIF

Un trafiquant de drogue arrêté

Page 24

Le groupe casse les prix de l'huile et du sucre

Cevital mis en demeure

Lire en page 3



**ABDELAZIZ BELKHADEM
REVIENT SUR LES DERNIERS
ÉVÉNEMENTS**

«IL FAUT BRISER TOUS LES MONOPOLES»

Lire en page 4

ENTREPRISES SACCAGÉES

■ Des salariés mis en chômage technique

Lire en page 4



EVALUATION DES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES ÉMEUTIERS

■ Les compagnies d'assurance à pied d'œuvre

Lire en page 5

Repères

100.000

mines, héritées de la période coloniale, sont découvertes et détruites, chaque année, par les unités de l'Armée populaire nationale (ANP) engagées dans des opérations de déminage menées depuis 1962.

800

MDA ont été dégagés par l'État pour protéger Labiod-Sidi-Cheikh des inondations et éviter d'éventuels dégâts tel que ceux enregistrés lors des inondations de 2008.

1,2%

est le taux de progression de la production industrielle dans la zone euro en novembre contre une progression de 0,7% en octobre selon Eurostat.

Ouyahia réunit les ministres aujourd'hui

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia, devait réunir ce matin les ministres pour un conseil du gouvernement consacré à l'étude de la situation actuelle du marché économique du pays et au pouvoir d'achat des citoyens, mais aussi à trouver des solutions à même d'en finir avec la spéculation en fixant définitivement les prix des produits alimentaires de manière à répondre au pouvoir d'achat des citoyens. La réunion sera également l'occasion de revenir sur l'application des récentes mesures prises par le gouvernement pour soutenir pendant huit mois le sucre et l'huile de table dont la flambée des prix a provoqué des troubles sociaux importants.



Les walis sous pression

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales vient d'envoyer des instructions aux walis les enjoignant d'envoyer des rapports détaillés sur l'ampleur des dégâts matériels enregistrés dans chaque région suite à la révolte populaire de la semaine écoulée et qui a été à l'origine de la destruction de biens autant publics que privés. Les walis ont donc jusqu'au début de la semaine prochaine, selon l'instruction de leur tutelle, pour établir ces rapports et faire une estimation de l'enveloppe nécessaire pour «la reconstruction». Une enveloppe qui s'annonce d'ores et déjà plus que conséquente.



L'indemnisation passe par un recours

Le ministre des Finances, Karim Djoudi vient de donner des instructions au sein de son département pour redynamiser la commission de recours chargée des assurances. Une décision prise suite au renvoi par divers assureurs vers cette commission des personnes qui se sont présentées pour prétendre à des indemnités suites aux dégâts subis lors des récentes émeutes.

Les assureurs, qui brandissent le fait que ce sont des cas spécifiques, ne se sont toujours pas mis d'accord sur la nécessité d'indemniser ou non ces personnes dont le contrat ne prévoit pas d'indemnisation en cas d'émeutes et de mouvements populaires. Des cas qui se révèlent être de véritables casse-têtes chinois.



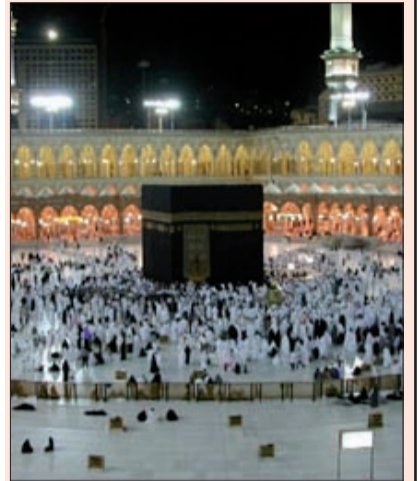
L'eau du robinet à 10DA le litre

Au moment où les autorités mettent le paquet dans la construction de barrages et l'installation de centres de dessalement, l'eau du robinet se vend dans certaines agglomérations comme c'était le cas naguère à La Casbah d'Alger. Il s'agit cette fois-ci du centre commercial Saïd-Touati à Bab El-Oued où la vente de l'eau du robinet est de mise. Ainsi, un litre d'eau, du robinet, est cédé à 10DA le litre aux personnes désirant se rafraîchir. Même ceux qui veu-



lent faire leurs ablutions doivent obligatoirement et avant d'ouvrir le robinet passer d'abord à la caisse.

La «Omra»... par facilité !



Le paiement par facilité, en Algérie, semble devoir franchir toutes les portes même celles des pratiques religieuses. En effet, tel que c'était le cas pour le mouton de l'Aïd, la «Omra» est, vu la concurrence entre les agences de voyages, possible aussi pour les petites bourses. Ainsi, les frais de ce rite peuvent être, pour certaines agences, réglés par tranches. L'on se demande si la prise en charge de ces pèlerins, en termes d'hébergement, transport et autres services, se fait par tranches (comprendre au compte-goutte) ou entièrement...

Les SMA honorés par la Conférence mondiale



Outre les réussites constatées sur le terrain, et appréciées par la société civile et plusieurs observateurs étrangers, les Scouts musulmans algériens se sont illustrés devant les associations de scouts des pays arabes, et même celles de jeunes, dans la conception des sites web. Ainsi le site web des SMA a été désigné meilleur site arabe. Une réussite qui ne manquera sûrement pas de donner davantage d'essor aux scouts algériens qui n'en sont d'ailleurs pas à leur première distinction.

Dixit



Abderrahmane Benkhalfa, DG de l'ABEF

«Dans les activités économiques, les services ont commencé à prendre le pas sur l'industrie et au sein même des services, le tourisme devrait être classé en premier, ce qui n'est pas le cas actuellement (...). Le tourisme demeure un secteur à haut potentiel mais dans la finance il y a une distinction entre le potentiel et la maturité.»

LE GROUPE CASSE LES PRIX DE L'HUILE ET DU SUCRE

Cévitral mis en demeure

La guerre des prix est-elle engagée entre les producteurs intervenant dans le domaine de l'huile et du sucre ? Le désarroi des concurrents de Cévitral est total face aux fortes baisses des prix de ces deux produits soumis à une grande tension inflationniste depuis quelques temps.

PAR SADEK BELHOCINE

La hausse des prix de ces deux produits de première nécessité a engendré des troubles sur l'ensemble du pays, obligeant le gouvernement à intervenir pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Le ministère du Commerce et les opérateurs économiques (producteurs et importateurs) du sucre et d'huile sous l'effet de la conjoncture, suite à de violentes manifestations populaires, auxquelles ont participé les jeunes, ont passé un accord pour faire baisser les prix de ces deux produits, 90 DA pour le kg du sucre et 600 DA pour les 5 litres d'huile. Cévitral va plus loin de ce que permet l'accord. Le groupe Cévitral, qui détient presque le monopole, a annoncé hier, une forte baisse de ses prix sur le sucre et l'huile : « A la suite des dernières décisions du gouvernement d'exonérer les produits alimentaires de large consommation des droits de douanes (5%) et de la TVA (17%), Cévitral a immédia-



Siege de Cevital.

tement répercuté l'intégralité de ces baisses consenties par les pouvoirs publics pour stabiliser les prix de l'huile et du sucre sur le marché », annonce un communiqué du Groupe. Ainsi, le groupe de Issad Rebrab propose le kilogramme de sucre à 74,50 DA. S'agissant du sac de 50 kg de sucre, le prix du kilogramme tombe à 69,50 DA. Les prix de l'huile connaissent également de fortes baisses : 495 DA pour le bidon de 5 litres, 210 DA pour la bouteille de 2 litres et 110 DA pour celle d'un litre. Le communiqué du groupe « invite tous les opérateurs de la distribution, y compris les détaillants à ne pas dépasser les prix aux consommateurs

fixés par le gouvernement à 90 dinars le kilo de sucre et à 600 dinars le bidon de 5 litres d'huile ». Il n'en fallait pas plus pour faire réagir les autres producteurs de ces deux denrées. Ils s'élèvent « contre les nouvelles pratiques exercées par Cévitral pour casser les prix de ces deux produits, élargir sa part de marché et maintenir sa position dominante sur ces deux produits ». Les producteurs et transformateurs du sucre et de l'huile, dénoncent « ces pratiques déloyales auxquelles a eu recours à partir de mardi cet opérateur, et qui ont provoqué une anarchie totale sur le marché » et reproche au groupe Cévitral la violation des « termes de l'accord convenu avec le ministère du Commerce pour faire baisser les prix de ces deux produits ». La guerre des prix entre le groupe Cévitral, qui a les moyens de sa politique et les autres producteurs et transformateurs du sucre et de l'huile n'est qu'une étape pour le contrôle total du marché de sucre et de

l'huile aux enjeux considérables. Il semble que le gouvernement est conscient de cet enjeu et a entendu l'appel de détresse des concurrents de Cévitral. Selon l'APS qui rapporte l'information, le groupe agroalimentaire Cévitral a été sommé, hier, par le ministère du Commerce de se conformer à l'accord conclu dimanche dernier avec les opérateurs économiques (producteurs et importateurs) du sucre et d'huile pour faire baisser les prix de ces deux produits. Selon, toujours l'APS, qui cite une source du ministère du Commerce, les équipes de contrôle dépêchées par la Direction du contrôle commercial et de la répression des fraudes pour vérifier l'application de cet accord « ont constaté que les prix appliqués par Cévitral sur le sucre et l'huile ne sont pas conformes aux termes de l'accord ». A cet effet, une mise en demeure a été adressée à ce groupe pour ce conformer aux prix fixés par cet accord, à savoir 90 DA pour le kg du sucre et 600 DA pour la bonbonne de 5 litre d'huile, ajoute la même source. Cévitral entendra-t-il l'appel à la « raison » lancé par le ministère du Commerce ? Il est difficile pour ce groupe de revenir en arrière après avoir distribué ces produits sur le marché aux nouveaux prix. A moins qu'il n'ait procédé de cette manière que pour mettre tout le monde devant le fait accompli. Les producteurs et transformateurs du sucre et de l'huile n'ayant ni l'envergure, ni les moyens de suivre la logique commerciale de Cévitral, subiront en conséquence les lois du marché qui ne laisse de place qu'aux entreprises performantes et compétitives. A moins qu'une loi anti-trust (antimonopole), elle existe dans les pays à économie de marché, ne vienne mettre le holà aux tentatives monopolistes constatées sur certains secteurs commerciaux. Un autre problème pour le gouvernement qui semble débordé par les effets collatéraux de cette flambée des prix du sucre et de l'huile.

S. B.

QUE FERA L'ÉTAT FACE À LA FLAMBÉE GÉNÉRALISÉE DES PRIX ?

L'engrenage : inflation, tension et interventionnisme

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les citoyens font face à une flambée spectaculaire des prix des différents produits alimentaires. Les pouvoirs publics font des pieds et des mains pour contenir l'érosion du pouvoir d'achat des Algériens, qui s'accroît de jour en jour, en décrétant des mesures salutaires certes, mais très coûteuses pour le Trésor. Le gouvernement est intervenu pour apaiser la fronde sociale dopée par une érosion perpétuelle du pouvoir d'achat des familles, en baissant sensiblement les prix du sucre et de l'huile. Certes, la tension a baissé d'un cran, mais l'inflation elle, continue de peser lourdement sur le panier de la ménagère. En plus du sucre et des huiles, c'est tous les produits de consommation qui prennent une courbe ascendante en cette année 2011. En effet, de longues chaînes humaines se forment toutes les matinées pour le lait, alors que le pain se fait désirer dans plusieurs régions du pays. Les prix des fruits et légumes, des viandes, des légumes secs, des poissons et autres produits de première nécessité flambent sur le marché. La hausse importante des cours mondiaux des matières premières et l'obligation de payer par chèque les transactions commerciales supérieures à 500.000 dinars, qui entrera en vigueur le 31 mars prochain, sont autant de facteurs suffisants pour tirer vers le haut les prix

et la flèche de l'inflation avec. Les petites bourses sont confrontées à rude épreuve. Les smicards, ils sont nombreux, ne finissent les mois que difficilement et croulent sous le poids de l'endettement et de la malnutrition. L'engrenage : inflation, crise, interventionnisme ne pourra en aucun cas s'inscrire dans la durée, ses répercussions étant catastrophiques sur la santé de l'économie nationale. Cette dernière majoritairement dépendante des recettes de la fiscalité pétrolière, sera substantiellement fragilisée face à la volatilité des cours de l'or noir. D'ailleurs, les Nations unies dans un récent rapport, ont tiré la sonnette d'alarme quant à la flambée des prix des denrées alimentaires. Une hausse que l'Onu a qualifiée de très dangereuse pour environ 80 pays, africains dans leur majorité. Des pays voisins à l'image de la Mauritanie, du Mali, du Niger, du Tchad ou encore le Sénégal et le Burkina Faso sont les plus menacés au vu de leurs faibles ressources en devises, selon le FAO. Donc, la situation n'est guère rassurante en Algérie, quand bien même le pays dispose à présent d'une manne financière assez importante. Ceci dit, les efforts consentis par le gouvernement dans la réorganisation des filières agricoles, la régulation du marché et le renforcement du tissu de PME pourrait atténuer les effets de l'inflation.

M. C.

Sous la Plume

Question d'autorité

PAR SORAYA HAKIM

Les tristes événements enregistrés en début de semaine nous ont tous consternés à plus d'un titre. Aussi les jeunes qui ont vandalisé les écoles, vandalisé les magasins étatiques et privés, mis à sac les édifices publics, incendié les voitures ne devraient pas faire l'objet de trop de compassion, même s'il s'agit de notre jeunesse algérienne comme cela a été dit, bref de nos enfants car les mauvais plis sont vite pris et, en plus, chez nous, ils ont la peau dure. A la contestation populaire sur les augmentations vertigineuses qui ont fait sortir les jeunes dans les rues pour crier leur colère, le gouvernement a pris des mesures pour calmer les esprits en mettant la main à la poche et déboursant la coquette somme de 30 milliards DA pour subventionner les prix de l'huile et du sucre. Une mesure salutaire, certes, prise avec beaucoup de célérité pour contenir la fronde sociale, mais qui ne doit pas être prise pour de la faiblesse. Apparemment, certains ont trouvé le filon et font du forcing et surenchérisent en greffant une pénurie de sachet de lait pour exacerber les tensions tout comme la hausse de la farine qui fait maugréer

les boulangers au point de bouder leur four, une remontée spectaculaire de la mercuriale pour que l'Etat lâche un peu plus de lest. Mais jusqu'à quand le gouvernement devra-t-il prendre en charge les taxes et faire le dos rond pour faire barrage à la protesta ? Ne nous voilons pas la face, les exonérations d'impôts profitent d'abord et avant tout aux industriels et commerçants qui engrangent des bénéfices substantiels. La ménagère, elle, ne sera pas plus riche pour autant et continuera de faire des comptes d'épicière pour remplir son couffin.

Mais la problématique de la crédibilité de l'autorité de l'Etat va être mise, encore une fois, à rude épreuve face à la chasse au marché informel qui, à la faveur de la grogne de la rue, a refait surface de manière ostensible.

Toutes les rues ainsi que les trottoirs abondent de produits en tout genre alors qu'une décision gouvernementale l'avait formellement prohibé. Les pouvoirs publics vont-ils devoir à chaque caprice des casseurs céder à la pression populaire ou tenir bon ?

Un Etat fort est celui qui fait respecter les lois même s'ils elles ne sont pas de nature à plaire à tout le monde, car il n'est pas possible de couper un « costard » aux mesures de tout un chacun.

S. H.

ABDELAZIZ BELKHADÉM À PROPOS DES DERNIERS ÉVÉNEMENTS :

«Il faut casser tous les monopoles»

Le ministre d'État, représentant personnel du président de la République, qui a plaidé en faveur de la nécessité d'une meilleure organisation du marché et une lutte sans merci contre les monopoles, n'a pas été formel s'agissant de la thèse selon laquelle les émeutes de la semaine dernière seraient l'œuvre de certaines parties et autres groupes d'intérêts qui auraient manipulés une partie de la jeunesse.

PAR AMINE SALAMA

«je ne peux être formel et dire qu'il y a eu une main interne ou externe qui est à l'origine de ces événements, mais une chose est sûre cela a porté atteinte à l'ima-

ge du pays à l'extérieur» a, en effet, indiqué Abdelaziz Belkhadem. Ce dernier, qui était l'invité de l'émission *Tahaoulat* de la Chaîne I de la Radio nationale a, suite à l'insistance de l'animatrice de l'émission, toutefois ajouté que «certains cercles pourraient en être à l'origine» avant d'ajouter «est-ce que ces derniers sont plus forts que l'État». Par ces propos l'invité de la radio contredit la version soutenue par le RND, et donc autant dire le Premier ministre Ahmed Ouyahia, qui en est le secrétaire général, qui a d'emblée accusé les «lobbies d'intérêts et les barons de la spéculation» d'avoir poussé les jeunes à manifester dans les rues. Le représentant personnel du président de la République s'est aussi demandé, si c'est vraiment la hausse des prix du sucre et de l'huile de table qui a fait bouger la rue, en admettant que «certaines rumeurs y ont contribué» rejoignant ainsi la thèse défendue par son collègue du gouvernement, le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia. Sur les raisons ayant poussé les jeunes à manifester, Belkhadem dira qu'en partie cela est dû au chômage : «du moment que le marché de l'emploi ne peut absorber cette forte demande estimée à 550.000 postulants. Chaque année le nombre des sans emplois augmente». Pour lui cette situation est la conséquence directe des événements connus par l'Algérie dès le milieu des années 80 et jusqu'à l'accès de Abdelaziz Bouteflika au pouvoir en 1999. Une conjoncture marquée notamment par l'absence presque totale de l'investissement de l'État pour booster la machine économique et stimuler la création de l'emploi. Certes, mais que faire pour être à l'abri de la réédition du scénario du week-end dernier ? Abdelaziz Belkhadem prône la nécessité d'une meilleure organisation et régulation du marché national par notamment la préservation de «stocks de sécurité» pour éviter toute pénurie, mais aussi et surtout pour éviter les pratiques spéculatives. Il cite l'exemple de ce qui a été fait pour la pomme de terre où «l'État a constitué des stocks qui sont mis sur le



Abdelaziz Belkhadem.

marché dès qu'il y a pénurie. Il faut faire de même pour le sucre et l'huile de table». Cela dit pour l'invité de la radio la meilleure solution serait de produire certains produits sensibles comme le sucre et l'huile pour être à l'abri de la spéculation, ajoutant, sans ambages : «Il faut casser tous les monopoles, y compris celui de l'État». Il a trouvé, dans ce contexte, anormal le fait que 5 opérateurs seulement monopolisent l'activité de ces deux produits. Le ministre d'État, représentant personnel du président de la République a nié le fait que les mesures prises par le gouvernement pour baisser les prix, comme la suppression de la TVA et l'exonération des droits de douanes, constitue un recul de l'État devant les barons de l'informel car, selon lui, «l'essentiel était de faire baisser les prix, ce d'autant que ce sont des mesures conjoncturelles et exceptionnelles, mais l'État doit prendre d'autres mesures». D'ailleurs il a préconisé le renforcement de la lutte contre «les barons des containers qui font mal à l'économie nationale du moment que le Trésor public ne bénéficie d'aucun centi-

me». Par contre il s'est montré assez compréhensif envers les jeunes qui ont des états en soutenant qu'il n'a jamais été question de les éradiquer, mais juste de les organiser et de les intégrer dans le circuit normal. A propos d'un éventuel remaniement gouvernemental suite à ces événements Belkhadem dira que cela est du ressort du président de la République estimant que s'il intervient «cela n'est pas obligatoirement lié à ces émeutes».

A. S.

ENTREPRISES SACCGÉES SUITE AUX ÉMEUTES

Des salariés mis en chômage technique

Des salariés travaillant dans des entreprises étatiques ou privées viennent d'être mis en chômage technique. A qui la faute ? A la contestation populaire qui a déferlé dans les rues et qui a saccagé tout sur son passage suite à la hausse surprenante des prix de l'huile et du sucre. Et qui paie la note ? Les travailleurs n'avaient vraiment pas besoin de cette interruption temporaire d'activité qui se fera sentir sur la fiche de paie. Les émeutiers y ont-ils pensé un moment ? Non car la raison n'était pas de mise ces jours-là.

Les responsables de certaines entreprises se sont vus obligés de fermer pour entreprendre les réparations des dégâts causés par les émeutiers. A Baraki, des sociétés ont fermé leurs portes, à l'exemple de l'entreprise spécialisée dans les métaux précieux «AGENOR». Cette dernière est en rénovation. Selon une responsable, AGENOR a été saccagée et un agent blessé. «Pour l'heure, il faut régler les problèmes techniques, ensuite on verra pour les salariés quand ces derniers pourront reprendre leur activité. C'est dommage que cela ce soit passé de cette façon, parce qu'il y a des manières plus civilisées et qui peuvent aboutir pour débloquer la situation, car casser ne fera qu'aggraver les conditions de vie, déjà pénibles, que vivent les Algériens» s'est exclamée cette responsable.

Plus de 3000 salariés se retrouvent ainsi au chômage subitement et se retrouvent dans le désarroi. Les émeutiers ont saccagé et incendié les outils de travail de tous ces chefs de famille qui ont des bouches à nourrir. A Baraki, les heurts les plus violents ont été enregistrés au niveau de la poste, les manifestants voulant accéder à l'intérieur.

Il n'y a pas que les biens de l'Etat qui a ont été pillés, plusieurs entreprises privées aussi ont subi le même sort comme l'entreprise française Renault. Des voitures du concessionnaire ainsi que d'autres modèles de véhicules de différentes marques ont été carbonisés. A proximité de cette société, un magasin qui fait dans la vente de tissu a été vandalisé et pillé. Là encore, ce sont des pères de famille qui sont mis d'office en chômage, une situation dramatique que vont vivre ces familles qui n'auront pas de revenus à la fin du mois. Le mal est fait. Et la fracture de la misère sociale plus grande. A qui la faute ?

Shiraz Benomar

LANCEMENT D'UNE VASTE OPÉRATION DE CONTRÔLE DES PRIX

Gare aux spéculateurs !

PAR INES AMROUDE

La direction du commerce de la wilaya d'Alger, tout comme dans plusieurs autres wilayas du pays, lancera, à partir de dimanche prochain, une vaste opération de contrôle des prix de l'huile et du sucre afin de s'assurer de l'application des mesures prises récemment par le gouvernement. «D'importants moyens humains seront mobilisés pour cette opération qui va nous permettre de s'assurer de l'application des nouveaux prix du sucre et de l'huile à la production, à la sortie d'usine, ensuite au stade de la distribution de gros et les prix au détail», affirme M. Youcef Lamari, directeur du commerce d'Alger. Dans une déclaration à l'APS, M. Youcef Lamari explique que plusieurs brigades totalisant au moins 160 contrôleurs seront mobilisées à cet effet. Cette opération vient en application de l'accord conclu entre le ministère du Commerce et les producteurs et transformateurs de sucre et d'huile pour fixer le prix de ces deux produits à la consommation à 90 DA/kg pour le sucre et à 600 DA le bidon d'huile et ce, avant la fin de cette semaine. Dans un premier temps, explique-t-il, pas moins de 50% de l'effectif des contrôleurs des prix

seront mis à contribution au titre de ce dispositif spécifique, ajoutant qu'il sera procédé à la répartition des brigades dont dispose la direction du commerce sur les commerces de gros et ceux de détail, mais également sur les unités de production.

«Les unités spécialisées dans la production et la transformation de l'huile et du sucre seront également inspectées», a encore indiqué M. Lamari, qui a fait état par ailleurs des premiers éléments du bilan établi par la direction et relatif aux dégâts subis par les commerçants lors dernières émeutes enregistrées à Alger.

«Le bilan des dégâts occasionnés à Alger au secteur du commerce au cours des derniers événements est en cours de finalisation» a-t-il affirmé à ce propos, ajoutant que ses services ont relevé qu'une entreprise, dont il n'a pas donné le nom, «avait subi des dégâts matériels évalués à 500 millions DA».

Interrogé sur la nature des structures commerciales ayant été ciblées par des actes de destruction et de pillage durant les récents événements, M. Lamari a fait savoir qu'il s'agissait surtout de magasins de stockage et d'unités de production situés notamment à Bab El Oued, Cheraga et Baraki.

I. A.

SUCRE ET HUILES

Hausse d'environ 30% des importations en 2010

Les importations algériennes du sucre brut et des huiles destinées à l'industrie alimentaire ont totalisé 1,07 milliard de dollars en 2010, contre 822 millions de dollars en 2009, en hausse d'environ 30% en terme de montant, a appris mercredi l'APS auprès des Douanes algériennes.

Les importations du sucre brut ont atteint un million de tonnes en 2010 pour un montant de 495 millions de dollars contre 811.724 tonnes (338,6 millions de dollars) en 2009, en hausse de 20% en terme de montant, selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes algériennes (CNIS), rapportés par l'APS.

Les importations des huiles brutes étaient de 625.743 tonnes durant 2010 pour une facture de 580 millions de dollars, contre 811.724 tonnes (484 millions de dollars) en 2009, en hausse en terme de valeur de 46,5%, selon la même source.

Les importations du sucre brut et des huiles destinées à l'industrie alimentaire représentent au total environ 16% des importations des biens alimentaires de l'Algérie.

La facture des importations algériennes des produits alimentaires a atteint 5,8 milliards de dollars en 2009, contre 7,8 milliards de dollars en 2008, soit une baisse de 25,64%, mais devrait légèrement augmenter pour atteindre les 6 milliards de dollars en 2010.

En dépit de cette hausse des importations et d'un approvisionnement normal en ces matières premières, les prix du sucre et des huiles avaient flambé pour atteindre les seuils respectifs de 140 DA le kg et 180 DA le litre.

Suite à ces augmentations injustifiées, le gouvernement a pris une batterie de mesures «exceptionnelles», pour une durée de huit mois, pour les juguler à commencer par le plafonnement du prix du sucre à 90 DA/kg et de celui de l'huile à 600 DA/5 litres.

I. A.

EVALUATION DES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES ÉMEUTIERS

Les compagnies d'assurance à pied d'œuvre

«L'opération d'évaluation (par les assureurs) des dégâts s'est achevée pour certains sites mais elle se poursuit pour d'autres, il y a des bâtiments qui ont été incendiés et bien d'autres dégâts dont l'expertise prendra un peu de temps», a indiqué, à l'APS, le président de l'Union algérienne des sociétés d'assureurs et de réassurances (UAR), Amara Latrous, ajoutant qu'il «il faut attendre la fin du mois, voire le début février pour avoir un bilan complet».

PAR SADEK BELHOCINE

L'évaluation par les compagnies d'assurance des dégâts causés par les récentes protestations sociales, alimentées par la flambée des prix des denrées alimentaires, se poursuivra jusqu'à la fin de ce mois, selon le premier responsable de l'UAR cite la Société algérienne des assurances (SAA), dont il est également P-DG qui devra terminer l'opération d'évaluation « d'ici une semaine ». Interrogé sur les conditions fixées par les compagnies d'assurances pour l'indemnisation des personnes ou entreprises victimes d'actes de destruction qui avaient marqué les émeutes, Amara Latrous a précisé que l'indemnisation de ce genre de dégât ne peut se faire que si les biens endommagés avaient été préalablement couverts par un contrat d'assurance incluant « l'assurance contre les émeutes et les mouvements de protestations populaires (EMP) ». Pour Amara Latrous, l'assurance EMP « n'est pas une assurance indépendante mais une garantie complémentaire à d'autres polices d'assurances comme les vols incendies,



Les assureurs s'attellent à recenser tous les dégâts occasionnés par les dernières émeutes.

multirisques professionnels ou multirisques habitations », soulignant que « seules les personnes morales sont concernées ». Les particuliers, dont les biens ont subi des actes de sabotage, ne sont malheureusement pas couverts par cette garantie ni par aucun type d'assurance, a-t-il affirmé. Selon lui, « les risques des émeutes sont des risques exceptionnels qui sont pris en considération par la majorité des entreprises, usines et institutions notamment dans le cadre des assurances contre les incendies » mais un privé, soutient-il ne peut assurer sa voiture, par exemple, que par les assurances automobiles « dommages et collisions » et « tous risques » qui n'incluent par la couverture EMP. Pour ce qui est du coût de cette garantie facultative, M. Latrous a expliqué qu'il « ne s'agit pas d'un taux unique mais d'un tarif dépendant du type de contrat d'assurance contractée » tout en soulignant qu'« elle n'est pas très coûteuse ». S'agissant justement des coûts liés au remboursement et aux disponibilités des compagnies de réas-

surances à faire face à ces risques exceptionnels, le représentant des assureurs a souligné que les dégâts causés par les émeutes « sont automatiquement inclus dans les contrats de réassurance ». Il est à souligner que l'UAR regroupe l'ensemble des assureurs et réassureurs en Algérie, au nombre de seize dont dix publics. Contacté à son tour par l'APS, le P-DG de la Compagnie centrale de réassurance (CCR), Mohamed Seba a estimé qu'« une entreprise ne doit pas attendre que des émeutes se déclenchent pour souscrire à l'assurance contre les EMP mais devrait spontanément souscrire aux assurances annexes lorsqu'elle souscrit à une assurance principale », assurant qu'« en dépit de l'importance des risques, le réassureur national a les moyens de répondre à ses obligations en matière de réassurance ». A partir du 1 janvier en cours, les compagnies d'assurances sont obligées de souscrire 50% de leurs contrats de réassurance auprès des de la CCR.

S. B.

BENAÏSSA RENCONTRE LE COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DE LA FILIÈRE AVICOLE

Plus de régulation pour sécuriser la production

PAR AMAR AOUIMER

La filière avicole a besoin de plus de dynamisme et de régulation pour répondre aux besoins du marché, et par voie de conséquence, à la demande constante des consommateurs dont le souhait se résume à la baisse des prix de la viande blanche. Ainsi, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, a reçu, hier, les représentants du Comité national interprofessionnel de la filière avicole afin de chercher les moyens et les voies du renforcement du dialogue et de la concertation avec les acteurs de la filière avicole. Cette rencontre a permis, notamment, selon un communiqué parvenu à notre rédaction, « de passer en revue la situation de la filière, d'évaluer la dynamique enclenchée et la mise en œuvre des mesures de modernisation et de régulation prises dans le cadre du Renouveau agricole et d'étudier les propositions avancées par les professionnels de cette filière ». L'important dans le développement de la filière avicole réside

dans l'encouragement des éleveurs et la prise en charge de leurs préoccupations pour mieux cerner la problématique de la hausse des prix du poulet et la disponibilité de la viande blanche à des prix raisonnables.

Le communiqué ajoute que « lors de cette rencontre, Benaïssa a exprimé la disponibilité des pouvoirs publics à accompagner les professionnels de la filière en vue d'améliorer leur organisation d'une manière durable la production de viandes blanches et répondre ainsi aux besoins croissants de la population ».

Il a également décidé « le biais des abattoirs publics et privés, de la surproduction de volaille, au prix de référence 150 DA hors taxe le kilogramme, et constituer ainsi un stock de régulation » tout en précisant que « le Syrpalac vise à éponger les surplus de production et à mettre sur le marché des quantités stockées à des périodes de forte demande, protégeant ainsi les revenus des agriculteurs et le pouvoir d'achat des consommateurs ». Pour la mise en œuvre de ce système de régulation, le

ministre a insisté sur « la nécessité de mettre en place des partenariats entre les abattoirs publics et privés et les aviculteurs avec la possibilité d'élargir le crédit R'fig à la filière avicole ». Mais, les participants à cette rencontre ont aussi mis l'accent sur la nécessité d'une meilleure organisation de l'approvisionnement en intrants (maïs et soja) afin d'éviter la spéculation sur l'aliment de bétail. Ainsi, le ministre a réaffirmé la volonté et la disponibilité des pouvoirs publics à étudier, méthodiquement, les voies et moyens pour améliorer le marché et l'approvisionnement des aviculteurs en aliments ainsi que les capacités de stockage. Cette stratégie vise notamment à prévenir un éventuel dysfonctionnement du marché et son corollaire l'augmentation des prix des viandes blanches, mais également à assurer la sécurité alimentaire, l'une des priorités de Benaïssa et du chef de l'État, comme le stipule la politique nationale agricole se basant sur la production massive et dégager un excédent pour l'exportation.

A. A.

DÉVELOPPEMENT DU
TOURISME SAHARIEN

Mimoune veut impliquer tous les partenaires

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smail Mimoune, a plaidé hier à Alger pour une implication « réelle et effective » de l'ensemble des partenaires et des différents intervenants du secteur dans le développement du tourisme saharien. « L'Algérie dispose d'atouts touristiques importants qu'il faudra exploiter à bon escient pour promouvoir la destination Algérie, notamment en ce qui concerne le tourisme saharien », a déclaré à la presse M. Mimoune en marge d'une rencontre d'évaluation sur l'investissement dans le secteur du tourisme, rapporte l'APS. « Dans l'optique de l'approche participative que nous comptons développer, nous voulons une réelle implication des différents partenaires et intervenants dans le secteur pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie contenue dans le Schéma directeur de l'aménagement touristique 2030 », a-t-il ajouté. Il a cité, à ce propos, l'exemple de l'Office national du tourisme (ONT) dont le statut sera révisé pour que cet organisme, a-t-il dit, « puisse jouer pleinement son rôle et s'acquitter convenablement des missions qui lui sont dévolues ». Interrogé sur les conséquences que pourrait avoir la situation sécuritaire dans la région du Sahel sur le tourisme saharien, M. Mimoune a affirmé qu'il « n'y a aucun problème de ce côté-là », voulant pour preuve, le nombre de touristes qui se sont rendus ou devant se rendre au sud du pays dans le cadre de la saison du tourisme saharien qui s'étale chaque année de septembre à avril. S'agissant de la rencontre organisée par son secteur, le ministre a estimé qu'elle constitue une « opportunité » pour faire un état des lieux et procéder à une évaluation « exhaustive » de ce qui a été fait et de ce qu'il y a lieu d'entreprendre dans le cadre de la nouvelle stratégie du secteur. Il a, dans ce sens, exhorté l'ensemble des opérateurs et partenaires à faire part des difficultés qui entravent la concrétisation de leurs projets, notamment en ce qui concerne celles liées au financement et à l'acquisition d'assiettes foncières. « L'Etat est là pour les orienter, les aider et les accompagner », a assuré le ministre, tout en insistant également sur l'aspect de la formation qui constitue, a-t-il précisé, « la pierre angulaire dans le développement du tourisme et l'amélioration de la qualité des services ». Pour ce qui est de la place de l'Algérie sur la scène touristique internationale, M. Mimoune, qui a reconnu l'existence de « certaines faiblesses » à ce sujet, a mis l'accent sur la nécessité de « cibler les marchés porteurs au niveau international ». Il a indiqué, à cet égard, qu'une feuille de route sera élaborée au niveau de son département ministériel pour promouvoir l'image touristique de l'Algérie au plan international. Par ailleurs, Smail Mimoune, a renouvelé l'engagement des pouvoirs publics à aider et accompagner les investisseurs touristiques dans les différents projets lancés dans ce domaine d'activité. « Nous sommes disposés à vous aider et à vous accompagner en tant qu'investisseurs et professionnels du secteur en renforçant notre concertation basée sur la confiance et la transparence », a affirmé M. Mimoune dans son allocution d'ouverture de cette journée. Le ministre a ainsi affiché sa « forte conviction » quant à l'essor du tourisme en Algérie vu le nombre, a-t-il dit, d'investisseurs présents à cette rencontre ayant regroupé plus de 300 professionnels du secteur.

I. A.

14 ENTREPRISES ALGÉRIENNES AU SALON "FRUIT LOGISTICA 2011"

L'Algérie axe ses efforts sur les exportations hors hydrocarbures

Jusqu'à présent quatorze entreprises algériennes spécialisées dans les produits agricoles et agroalimentaires ont confirmé leur participation effective au salon international des fruits "Fruit Logistica" prévue dans la capitale allemande Berlin du 9 au 11 février 2011.

PAR AMAR AOUIMER

Les responsables de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) ont enregistré, à ce jour, l'adhésion de 14 opérateurs économiques pour la participation à l'édition 2011 de cette manifestation économique et commerciale de renommée mondiale.

La Safex, qui est mandatée par le ministère du Commerce pour la préparation de cet événement, se charge d'ordonner les actions logistiques et de coordonner les activités des exposants nationaux lors de ce salon et indique que le pavillon algérien sera doté d'une superficie de 200 mètres carrés.

CERTIFICATION ET NORMALISATION

Vitajus opte pour les standards internationaux

L'entreprise privée algérienne, Vitajus, challenger dans le cadre du programme d'Optimexport des entreprises sélectionnées pour bénéficier de l'assistance et de l'aide (finance, formation, orientation...) a récemment obtenu la certification de son système de management de la sécurité des denrées alimentaires suivant le référentiel ISO 22 000 V 2005 (HACCP) décernée par l'organisme allemand de certification TÜV Rheinland Cart. GmbH. Avec cette distinction, Vitajus est désormais engagée, selon l'Agence algérienne de promotion des investissements «dans une démarche devant lui permettre de s'aligner sur des standards internationaux et de proposer à l'international des produits certifiés de grande qualité». Les promoteurs de Vitajus ajoutent que «cette certification vient compléter les résultats encourageants déjà réalisés par Vitajus dans ce domaine en avril 2001 à travers l'obtention du système ISO 9001 V 2000, récemment remplacé par le système ISO 9001 V 2008». **A. A.**



Mais, les entreprises versées dans le secteur agroalimentaire continuent de formaliser leur inscription à cette manifestation berlinoise devant accueillir plus de 2.300 entreprises exposantes issues de 125 pays et 50.000 visiteurs et professionnels du secteur agroalimentaire.

Il convient de rappeler que le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) continue d'enregistrer les demandes et sollicitations des entreprises afin de bénéficier de

Sociétés luxembourgeoises cherchent partenaires algériens

Des représentants de la société luxembourgeoise Landewyck Group proposent leurs offres de partenariat aux entreprises algériennes spécialisées dans le secteur agroalimentaire et cherchent à entrer en contact avec des exportateurs nationaux de confiserie, d'alimentation et de boissons. **A. A.**

EXPIRATION DU SYSTÈME GÉNÉRALISÉ DE PRÉFÉRENCES AMÉRICAIN

Explorateurs algériens vers le marché des Etats-Unis d'Amérique

L'Algex indique que les opérateurs économiques publics et privés algériens doivent se conformer à la date d'expiration du programme commercial «Système généralisé de préférences américain (SGP)» qui prend effet à partir du 31 décembre 2010. Cependant, les exportateurs nationaux doivent savoir que ce programme pourrait être renouvelé une nouvelle fois au début de l'année en cours après accord du Congrès américain, avec effet rétroactif du 1^{er} janvier 2011. La reconduction du contrat des entreprises algériennes avec les autorités américaines leur permettra notamment de bénéficier des facilitations concernant les remboursements ultérieurs des droits de douanes déposés par le service des Douanes et de protection des frontières américaines. **A. A.**

"TRADE EXPO 2011" À PARIS

Participation de plusieurs algériennes chefs d'entreprise

L'exposition "Trade Expo 2011", qui ouvrira ses portes au public vendredi prochain à Paris-le Bourget, a réservé un espace à un stand maghrébin commun où exposeront une dizaine de femmes chefs d'entreprises Maghrébines d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, proposant des produits de décoration intérieure et accessoires de maison alliant tradition et innovation.

Le but de cette participation, qui se poursuivra jusqu'au 18 janvier, est de permettre à ces femmes, capitaines d'entreprise de décrocher des commandes fermes auprès des acheteurs des différentes enseignes de la grande distribution française et européenne.

L'initiatrice de cette démarche, à savoir la Chambre nationale des femmes chefs d'entreprise de Tunisie, relevant de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a lancé ce projet appelé alors "Distrimed 2.0" en partenariat avec ses homologues maghrébines : l'asso-

ciation AME û Algériennes managers et entrepreneuses - Algérie et l'AFEM-Association des femmes entrepreneurs du Maroc.

"Distrimed 2.0" est une initiative qui a pour vocation la sensibilisation et l'accompagnement d'un groupe de femmes à la grande distribution, le E-commerce et la création de franchise.

Elle a également pour rôle de sensibiliser des organismes financiers sur l'importance de soutenir l'entreprise féminine dans l'innovation et la mise en place de nouveaux concepts de distribution en exploitant des niches et des spécificités méditerranéennes dans une optique d'internationalisation du label.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Européen Invest In Med financé par l'Union européenne pour le développement des investissements et des échanges en Méditerranée.

Outre la participation à ce salon, des ateliers de formations-actions, des mis-

l'assistance et de l'aide financière à hauteur de 80 % prenant en charge les frais de location des stands et d'acheminement des marchandises.

Ce fonds apporte notamment une subvention financière conséquente aux entreprises exportatrices dans leurs actions de promotion et de lancement de leurs produits sur les marchés extérieurs.

Parmi les entreprises exposantes au salon "Fruit Logistica", celles spécialisées dans la production et l'exportation des dattes (tel que la société Haddoud ayant de grandes capacités d'exportation des dattes Deglet noir) ont plus de chances de décrocher des contrats de partenariat et de commercialisation de leurs produits sur le marché international, notamment européen où les consommateurs allemands et hollandais apprécient beaucoup ce produits aux vertus nutritionnelles certaines et riches en vitamines.

Activant dans l'esprit de la recommanda-

tion du chef de l'État qui a précisé "qu'il est devenu vital de mobiliser nos énergies pour diversifier notre économie et nous dégager progressivement de notre dépendance quasi totale des hydrocarbures", le ministère du Commerce et de nombreuses entreprises ayant des capacités exportatrices dans le secteur agroalimentaire ont commencé à s'intéresser aux activités d'exportation, notamment en Afrique subsaharienne (Niger, Cameroun Angola...).

Par exemple, pour ce qui est de la production du sucre, le P-dg de Cevital a récemment proposé l'importation de graines oléagineuses afin de les semer en Algérie sachant que nos terres sont fertiles, et ce dans le but de cultiver cette plante et éviter son importation coûteuse. Mais, il s'agit également de réduire la facture alimentaire qui s'élève à plus de 3 milliards de dollars par an.

Dans cet ordre d'idées, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, estime que, maintenant, il devient impérieux de relancer la production de la betterave sucrière tout en développant les oléagineux en précisant que "des opérateurs économiques privés s'apprêtent à lancer des projets, de même que pour les fermes pilotes, pour promouvoir la culture de la betterave sucrière et des plantes oléagineuses".

Un économiste de renommée internationale a affirmé qu'"un pays qui ne développe pas son agriculture est voué à l'échec même s'il possède d'autres sources naturelles".

A. A.

INVESTISSEMENTS BRITANNIQUES AU MAGHREB

Les banquiers satisfaits

L'Association des banquiers maghrébins à Londres, (London Maghreb Network Society - LMS), soutient la promotion des échanges entre la Grande-Bretagne et le Maghreb arabe et le développement des investissements britanniques dans cette région, a indiqué à l'APS son président, l'Algérien Zino Benatia.

L'un des objectifs de cette organisation "est de soutenir l'intérêt croissant des Britanniques pour la région du Maghreb, notamment l'Algérie", a affirmé ce président élu récemment à la tête de cette association. "De plus en plus, les hommes d'affaires britanniques montrent un intérêt particulier à la région du Maghreb et notre association se doit de les accompagner par un programme de sensibilisation sur les opportunités d'affaires qui s'offrent à eux", a ajouté ce responsable.

Pour ce faire, a-t-il ajouté, "nous sommes en contact avec les Institutions des affaires et du commerce britannique comme UKTI, un organisme du gouvernement britannique chargé de la promotion du commerce extérieur, ou comme la Middle East Association, la Chambre de commerce Grande Bretagne-Pays arabes". L'objectif est de promouvoir les échanges entre la Grande-Bretagne et les pays du Maghreb, par "une meilleure connaissance des systèmes financiers et des possibilités d'investissement qu'offrent ces pays", a souligné le président de l'association.

La LMS est une association créée en 2004 par des financiers maghrébins basés à Londres, son but est de regrouper les cadres financiers seniors maghrébins pour organiser des rencontres de Networking et développer les relations commerciales et culturelles entre la Grande-Bretagne et les pays du Maghreb, a fait savoir ce banquier. LMS compte plus de 500 adhérents, algériens, tunisiens et marocains tous diplômés des universités américaines, britanniques, canadiennes et françaises.

R. E.

R. E.

STATION URBAINE
DE BEN AKNOUNGuéguerre entre
«public et privé»

La station de transport en commun, située dans la circonscription de Ben Aknoun, ressemble ces derniers jours à une arène sur laquelle les antagonistes se regardent en chiens de faïence. Cris, échanges d'insultes ont fini par engendrer une tension palpable et de tous les instants entre les prestataires de service exerçant sur les lieux. Cette importante station urbaine, située juste en face du Centre hospitalier universitaire de Ben Aknoun, accueille des dizaines de bus desservant pratiquement toutes les localités de la capitale. Cette station, de ce fait, connaît un afflux considérable et non stop d'usagers. Ces derniers n'ont pas manqué de remarquer, ces derniers temps, les différends et tension qui ont vu le jour entre les chauffeurs de bus privés et ceux de l'Entreprise de transport urbain et suburbain (Etusa). En effet tout est bon pour se disputer et en venir presque aux mains : une place de stationnement, retard pris pour les départs... La moindre raison est saisie par ces chauffeurs et receveurs pour se prendre la tête et se donner en spectacle. Plusieurs usagers affirment être lassés de ces disputes régulières et demandent à ce que cela cesse.

EL BIAR

Revêtement des trottoirs

Les travaux menés pour le revêtement des trottoirs se poursuivent bon train au niveau de l'agglomération urbaine d'El Biar. Ce chantier a été mis en place voilà plus de deux mois par la Direction des travaux publics de la wilaya d'Alger et concernera au fur et à mesure pratiquement la quasi totalité des trottoirs de cette commune qui a connu une importante expansion cette dernière décennie. Ces travaux, qui ont débuté au niveau du boulevard Bougara, ont atteint à présent la route principale, en l'occurrence la rue Ali-Khodja avant de toucher par la suite la totalité des trottoirs de la localité d'El Biar. En dépit des désagréments, engendrés par ce chantier, les citoyens prennent leur mal en patience assurant que c'est pour la bonne cause, à savoir l'amélioration de leur environnement.

K. H.

LARBI BEN M'HIDI, HARMONISATION DES DEVANTURES ET FAÇADES

UN PROJET QUI PEINE
À DÉCOLLER

Une virée à travers les artères de la capitale permet de constater qu'aucune harmonisation n'est à l'ordre du jour. Des devantures disparates où les plus luxueuses côtoient de véritables bric-à-brac poussiéreux.

PAR KARIMA HASNAOUI

Le projet visant à donner à Alger une esthétique en adéquation avec son statut de capitale ne semble pas être pour aujourd'hui ni pour demain d'ailleurs... D'ailleurs il faut dire que la plupart des projets mis en place, dans ce cadre, n'arrivent toujours pas à décoller en dépit des efforts des autorités communales et wilayales. La campagne de réhabilitation des façades et des devantures au sein de la capitale, lancée par la wilaya, est pratiquement au point mort. Cette campagne, accueillie avec satisfaction par les riverains, avait pour objectif principal de redonner un look harmonieux à la capitale, mais a tout de suite montré ses limites et faiblesses. Même le projet, entamé en 2009, ayant pour but le réaménagement des façades lépreuses et encombrées de la commune d'Alger-Centre en les débarrassant des assiettes paraboliques, climatiseurs et citernes, n'a pas connu l'impact désiré et s'est limité juste au point de départ, à savoir l'avenue du 1^{er}-Novembre. Ainsi aucun changement, positif s'entend, n'a pu être observé quant à l'évolution de cette opération qui avait pourtant été annoncée avec trompettes et tambour. Aujourd'hui une virée à travers les principales artères de la capitale nous a permis de constater qu'aucune harmonisation n'est à l'ordre du jour, les devantures sont disparates et les plus luxueuses côtoient de véritables bric-à-brac poussiéreux. La rue Larbi Ben M'hidi en est l'un des exemples



Rue Larbi Ben-M'hidi, l'une des principales artères d'Alger-Centre.

parmi les plus illustratifs. Là les immeubles datant de l'époque coloniale ont vu leurs premiers niveaux accueillir des commerces dont les gérants ont pour principal mot d'ordre : gain. Ainsi des gargotes, où les cafards et autres blattes circulent en toute liberté sur le sol et les tables, avoisinent des enseignes internationales. Idem pour les magasins où même les efforts de ceux qui font tout pour agrémenter leurs devantures sont réduits à néant par un voisinage disgracieux. Quant aux façades et balcons des immeubles ils n'ont bénéficié d'aucun aménagement important afin de les préserver. «Notre immeuble n'a été touché par aucun chantier de réhabilitation», nous assure un quadragénaire habitant l'un des immeubles situé sur la rue Larbi-Ben-M'hidi.

L'opération de réhabilitation, entièrement financée par l'État, devait être exécutée en plusieurs phases, mais il semblerait qu'elle ne veuille pas dépassé le premier stade. D'ailleurs le retard pris par ces travaux reste à ce jour inexplicable, puisqu'il ne s'agit pas d'un manque de financement. Les habitants de

cette rue n'ont en tous cas pas reçu de réponses à leurs questions légitimes. Pourtant au moment du lancement de cet ambitieux projet, le secrétaire général de l'assemblée populaire communale de l'agglomération urbaine d'Alger-Centre avait affirmé l'entier engagement des autorités de redonner à la capitale toute sa splendeur et sa blancheur virginale, soulignant par là même : «Nous accordons énormément d'importance à l'urbanisation des villes et au système urbain moderne avec l'ensemble de ses normes et exigences».

Il faut aussi rappeler qu'une commission, composée d'élus et responsables locaux, s'était engagée à suivre de près ce vaste chantier dont le coup d'envoi a été donné à l'avenue du 1^{er}-Novembre avant de très vite s'essouffler.

En attendant la reprise de cette opération, consistant à remettre en valeur les façades de la capitale, mais aussi supprimer tout ce qui peut nuire aux normes urbanistiques en vigueur, les citoyens, qui avaient bien accueilli ces nouvelles mesures, exigent des réponses quant au devenir futur de leur environnement.

K. H.

ROUIBA, INTERNET À HEURAOUA

3.576 DA déboursés pour une connexion inexistante

PAR HASSIBA ABDALLAH

Au moment où de nombreuses campagnes sont lancées pour la démocratisation du Net, force est de se rendre à l'évidence que cela est loin d'être gagné au vu des manques et absences dans le domaine. En effet plusieurs localités algéroises n'ont même pas de lignes téléphoniques, alors de là à espérer une connexion à Internet, cela prête à sourire. Ces situations concernent surtout les localités de la banlieue ayant acquis récemment le statut de l'urbanité. Même dotés d'Internet, ces localités souffrent d'une mauvaise connexion et de ruptures récurrentes. Les résidents de la localité de Heuraoua espèrent toujours une problématique connexion à Internet depuis

plus d'une année, certains même depuis le début de l'année 2009. En l'absence d'équipements, les habitants de la localité de Heuraoua sont privés de toute connexion à Internet. Algérie Télécom a pourtant enregistré et pris en considération toutes les demandes déposées par les postulants à cette technologie. Karima B., nous affirme avoir déposé une demande de branchement à Internet au début de l'année 2009. Elle nous avoue avoir même payé une avance de six mois de connexion en date du 31 janvier 2009. Karima a payé 3.576 DA pour un débit censé être de 128 Ko, mais pour l'heure totalement inexistant. Il faut néanmoins admettre qu'en contre-partie de son chèque elle a eu droit à un modem et, ironie, à un mois de connexion offert. Cette même

connexion qui n'a toujours pas trouvé de voie pour arriver à son ordinateur. Karima prend son mal en patience et ne voit pas d'issue se profiler à l'horizon puisqu'en dépit de ses multiples réclamations auprès des services techniques d'Algérie Telecom de Bordj El-Bahri aucune solution ne lui est proposée. «À chaque fois on se contente de m'expliquer que la partie où j'habite n'est pas encore connectée à Internet. Il semblerait que cela soit pour une histoire de manque de câble», nous explique notre interlocutrice. «Pourtant on est pas au bout du monde ! On est tout près de la Route nationale numéro 24 », déplore Karima qui ajoute que pour compliquer encore plus les choses on lui a fait signer, au moment de la souscription, une décharge l'obligeant à

contacter le service technique en cas de problème de connexion. Karima insiste pour affirmer qu'au moment de signer ladite décharge personne n'a cru bon de lui préciser qu'il n'y avait pas encore de connexion Internet. D'ailleurs tous ceux qui ont souscrit à cette connexion ignoraient l'absence de connexion, ce qui les a confortés dans leur ignorance, c'est que le quartier voisin est connecté à Internet. La direction d'Algérie Telecom de Bordj El-Bahri, contactée par notre rédaction, était aux abonnés absents toute la journée d'hier. N'étant pas informés si elle-même est connectée, pour n'avons pu lui envoyer de mail pour demander des éclaircissements sur cette situation pour le moins kafkaenne.

H. A.

TISSEMSILT

Unités de petit élevage au profit de 200 familles

Quelque 206 petits élevages bovin et ovin seront distribués prochainement au profit de 200 familles résidant dans les zones rurales de la wilaya de Tissemsilt, a indiqué dimanche le conservateur des forêts. Cette opération, inscrite dans le cadre des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) au titre de l'année 2010, porte sur 121 unités d'apiculture, 50 d'élevage ovin et 35 autres d'élevage bovin, a précisé Taleb Abderrahmane. Elle cible aussi les familles vivant dans des zones éloignées et montagneuses situées dans les communes de Tamlaht, Ammari, Lardjem, Sidi Slimane, Béni Lahcene, Bordj Bounaama, Tissemsilt et Ouled Bessam. La conservation des forêts a recensé 45 douars dans ces zones dont la population bénéficiera de 1.815 ruches d'abeilles (pleines et vides), de 600 têtes d'ovins et 105 têtes de bovins, selon le même responsable. Chaque unité apicole est composée de 10 ruches remplies et 5 ruches vides alors que les unités d'élevage ovin et bovin comprennent respectivement 12 et 3 têtes. Pour bénéficier de ces unités d'élevage, chaque prétendant doit remplir certaines conditions : être détenteur de la carte de fellah, posséder des terres agricoles, résider en milieu rural et souscrire une assurance pour toutes les unités acquises. Taleb Abderrahmane a indiqué que cette opération vise le développement du monde rural, la fixation des populations dans leurs régions d'origine et l'amélioration de leurs conditions de vie. Quelque 447 unités de petit élevage avaient été distribuées l'année écoulée dans la wilaya de Tissemsilt au titre des PPDRI.

KHENCHELA

Le CET enfin opérationnel

Le Centre d'enfouissement technique (CET) de la ville de Khenchela a été mis en service récemment en même temps que la fermeture de six décharges sauvages à Baghaï, El-Hamma, N'sigha et El-Mehmel, indique-t-on à la direction de l'environnement. Situé à 8 km du chef lieu de wilaya, ce CET qui occupe un site de 20 hectares permettra de traiter 110 tonnes d'ordures ménagères dont 40 tonnes provenant de la seule ville de Khenchela, précise la même source. Pour la directrice de ce CET, Mme Zerdoum, cette installation utilise des équipements et des techniques modernes de traitement des déchets ménagers, au travers de plusieurs étapes dont le pesage, le compactage et l'enfouissement. Il est prévu, selon la même source, l'ouverture prochaine, au niveau du même site, de deux unités de récupération des matières solides et des restes de produits alimentaires. Le CET dont la réalisation, s'inscrit dans le cadre du programme spécial de développement des Hauts plateaux, emploie 30 travailleurs dont le nombre augmentera après l'entrée en exploitation des deux unités de récupération. Le secteur de l'environnement se renforcera en 2011, dans la wilaya de Khenchela, par l'ouverture de trois décharges contrôlées à Ain Touila, Babar et Kais, conçues pour recevoir plus de 20 tonnes de déchets, en plus du lancement de cinq autres à Ouled Archach, Bouhmama, Chechar, Tamza et Yabous, ajoute la même source.

LAGHOUAT

Plusieurs projets pour El-Kheneg et El-Haouita

Plusieurs opérations d'amélioration du cadre de vie du citoyen ont été retenues pour les communes d'El-Kheneg et d'El-Haouita, dans la wilaya de Laghouat, ont indiqué les responsables locaux de ces communes. La commune d'El-Kheneg réceptionnera ainsi, avant la fin de 2011, un centre de formation professionnelle pour lequel a été alloué une enveloppe de 110 millions de dinars. Le parc immobilier de cette collectivité sera également consolidé par le lancement d'un projet de 68 logements sociaux participatifs, en plus de 32 logements inscrits au titre du projet de programme national de maîtrise des énergies renouvelables. La commune réceptionnera aussi un mur de protection de la ville des crues d'oueds, pour une enveloppe de 20 millions DA puisés du Fonds de développement des régions du sud, et lancera un autre d'une longueur de 500 mètres et d'un ouvrage d'art sur la route reliant la commune au chef lieu de la wilaya, a-t-on signalé. La même collectivité bénéficiera, en 2011, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'eau potable, d'un projet de réalisation de forages d'AEP au niveau des zones de Milouk et Oum Droua. Le secteur de la jeunesse et des sports d'El Kheneg a réceptionné un complexe sportif de proximité d'un coût de 40 millions DA qui sera opérationnel au terme de son équipement. Pour sa part, la commune d'El-Haouita a bénéficié d'un projet d'extension du réseau électrique de 7 km, dont une tranche de 5 km sera lancée très prochainement, pour renforcer le désenclavement des zones déshéritées. Cette collectivité s'est aussi vu accorder une enveloppe de 36 millions de dinars pour la réalisation d'une salle polyvalente et d'une salle spécialisée au complexe sportif de proximité, ainsi que d'une piscine, dont les travaux sont à 30% d'avancement, selon le président de l'APC d'El-Haouita.

APS

TIZI-OUZOU, RÉSORPTION DU CHÔMAGE

RÉCEPTION DE 1.894 LOCAUX EN 2011

Quelque 1.894 locaux à usage professionnel, en cours de réalisation à travers les différentes localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, devraient, selon les prévisions, être réceptionnés durant l'année 2011, a-t-on indiqué auprès de la Direction du logement et des équipements publics.

Ce lot de locaux fait partie d'un programme de 6.700 unités allouées à la wilaya en vertu du quinquennal 2005-2009 destinées à "accompagner" les projets initiés par des jeunes sans emploi, par le biais des différents dispositifs d'investissement, a précisé le DLEP.

Selon un planning établi par la DLEP, 652 locaux seront réceptionnés le 1er trimestre de l'année en cours, 752 autres pour le second trimestre. 133 et 357 locaux devraient être respectivement réceptionnés les troisième et quatrième trimestre 2011.

Le programme a été mis en oeuvre en 2006 et a nécessité une enveloppe de plus de six milliards de dinars. 2013 locaux à usage professionnel ont été réalisés, dont 724 en 2010, 2713 autres locaux sont en cours de réalisation et 1033 autres unités sont en voie de lancement. Selon la même source, d'autres unités nécessitent une réévaluation alors que pour d'autres, le chantier est à l'arrêt.

Le retard enregistré dans la réalisation de cet ambitieux projet est en partie imputable à un ensemble



Relance du projet des locaux commerciaux pour lutter contre le chômage.

PH/D.R.

de contraintes liées notamment à la rareté du foncier, la morphologie accidentée d'une partie de terrains disponibles, l'insuffisance des dossiers de maturation des études préalables au lancement des travaux de réalisation, des terrains d'assiette traversés par diverses servitudes (lignes électriques, conduites d'AEP et d'assainissement). Cette situation a conduit le maître d'ouvrage (DLEP) à opter pour le changement de sites de réalisation de locaux, avec une réadaptation des études des projets délocalisés.

Le retard accusé dans la concrétisation de ce programme est causé par "le manque d'entreprises qualifiées et le désistement d'autres au motif d'insuffisance des enveloppes de réalisation", selon le DLEP. Des demandes de réévaluation des coûts des projets ont été introduites par certaines entreprises au motif que les estimations initiales "n'ont pas tenu compte des surcoûts induits par des travaux supplémentaires, nécessités par les spécificités du

terrain".

Pour faire face à cette contrainte, des élus de l'APW ont jugé "opportun" de chercher d'autres sources de financement de ces projets en souffrance, sachant que les projets financés sur le Fonds commun des collectivités locales (FCCL), comme c'est le cas pour ce programme, ne peuvent pas faire l'objet d'une réévaluation.

D'autre part, la DLEP a suggéré de subordonner, à l'avenir, toute affectation de projet à la disponibilité d'assiettes foncières, estimant que toute délocalisation de projet est synonyme de "glissement sur les délais impartis de réalisation".

Le wali a recommandé à la faveur d'une visite d'inspection d'une partie des projets dans la daïra de Bouzguene de confier l'opération d'attribution de ces locaux à des commissions communales "plus proches de la réalité des postulants"

APS

OUARGLA, STATION DE DÉMINÉRALISATION D'EAU D'EL BORMA

Prochaine remise en service



La station de déminéralisation d'eau potable de la daïra d'El Borma (450 km à l'est de Ouargla) sera remise en service prochainement. Le chef de l'exécutif a indiqué, à cet égard, qu'il sera fait appel aux techniciens de l'entreprise de réalisation de forages et d'équipements électroméca-

niques (Foremhyd), pour la réparation de la panne et la remise en service de cette station, à la satisfaction de près des 5.000 habitants que compte cette daïra. Réalisée pour un investissement de près de 100 millions DA, cette station de déminéralisation est à l'arrêt depuis octobre dernier, en raison

d'une panne technique, ont indiqué les autorités de cette daïra. Pour combler le déficit induit par l'arrêt de la station en question et assurer l'alimentation régulière de la population en eau potable, les mêmes responsables ont du recourir à la mobilisation de camions-citernes pour approvisionner la population de cette daïra qui compte une seule commune. Cette collectivité a bénéficié en 2009, dans le cadre de la lutte contre les fuites d'eau sur le réseau d'AEP, d'une enveloppe de 30 millions DA pour la réalisation d'un projet de rénovation du réseau sur un linéaire de 12 km, dont une tranche de 7 km a déjà été finalisée et le reste est en

voie de l'être. Par ailleurs, et dans le but de remédier au problème de la qualité des eaux dans la wilaya de Ouargla, 10 stations de déminéralisation ont été inscrites au profit de la région, dont neuf petites stations d'une capacité de traitement quotidien de 3.000 à 27.000 m³ dans la daïra de Ouargla et d'une autre de plus grande capacité dans la région du Grand Touggourt. Avec une capacité de production quotidienne de 37.000 m³, cette station devra approvisionner les populations des communes de Touggourt, Zaouia El Abidia, Nezla et la commune de Tebesbest, ont indiqué les responsables locaux.

APS

Arekat à Washington à la demande de l'Administration américaine

La visite du négociateur palestinien, Saëb Arekat, mercredi à Washington pour des entretiens avec des hauts responsables américains fait suite à une demande de l'Administration américaine en vue de relancer le processus de paix au Proche-Orient, a affirmé un responsable palestinien. Ce responsable, Sabri Saydem, secrétaire général du Conseil révolutionnaire du mouvement "Fatah", a expliqué que l'Administration américaine avait demandé à l'Autorité palestinienne de dépêcher un émissaire à Washington pour faire part de ses propositions et exposer ses idées en vue de réanimer le processus de paix, au point mort, à cause de la colonisation israélienne. M. Saydem a, toutefois, écarté le retour à des négociations indirectes entre Palestiniens et Israéliens. M. Arekat avait annoncé, mardi, qu'il se rendra aujourd'hui à Washington pour s'entretenir avec des responsables américains, dont l'émissaire au Proche-Orient George Mitchell, notamment, des derniers développements dans les territoires palestiniens occupés et des efforts en vue de relancer le processus de paix.

Les deux Corées rétablissent une ligne de communication

Les deux Corées ont rétabli mercredi une ligne de communication au village frontalier du Panmunjom, après huit mois de suspension suite à une querelle entre les deux parties née du naufrage en mars dernier d'une corvette sud-coréenne, a-t-on annoncé mercredi de source officielle à Séoul. Selon une source au ministère sud-coréen de l'Unification, citée par des médias, les autorités nord-coréennes ont proposé de rétablir la communication au niveau de cette ligne dans la journée et ont sollicité leurs homologues sud-coréens pour effectuer des tests techniques. Après le rétablissement de la liaison, les deux parties ont communiqué pendant une dizaine de minutes, a précisé le ministère. Cette ligne de communication de la Croix Rouge au village de Panmunjom a été coupée par la Corée du Nord après que la Corée du Sud l'eut accusée d'avoir causé le naufrage d'une corvette sud-coréenne en mars dernier. Ces nouveaux développements interviennent au lendemain de l'annonce par Pyongyang de sa volonté de reprendre le dialogue avec Séoul afin d'aplanir les divergences entre les deux parties.

Au sortir de la fête de Reyes, l'Épiphanie qui paralyse le pays, les pistoleros d'ETA ont annoncé un «*cessez-le-feu permanent, de caractère général et vérifiable par la communauté internationale*».

Le rituel est bien connu : par le biais du site de Gara, quotidien indépendantiste basque, trois séparatistes cagoulés (sur fond d'ikurriña, le drapeau basque) ont lu un de ces communiqués qui à chaque fois ont le pouvoir de mettre le pays en haleine et de susciter des espoirs de paix - jusqu'ici déçus.

Cette fois-ci, les dirigeants d'ETA ont toutefois franchi un cap qui, au-delà de toutes les réserves, rend cette annonce

La capitale tunisienne a été le théâtre, mardi soir, de violences, les premières signalées à Tunis depuis le début du mouvement de contestation parti le 16 décembre de Sidi Bouzid et qui a fait officiellement 23 victimes civiles.

Les forces de l'ordre ont tiré en l'air en guise de sommation pour disperser une foule qui mettait à sac des bâtiments dans le faubourg ouvrier d'Ettadamen.

Des centaines de jeunes gens ont lancé des pierres sur la police avant de saccager des magasins et de mettre le feu à une banque, a rapporté un journaliste de Reuters présent sur les lieux. Il a raconté que la foule avait barré les axes routiers à l'aide de pneus enflammés, incendié un autobus et deux voitures et également mis le feu à un local de l'administration locale.

Les policiers ont effectué des tirs de sommation en l'air et également fait usage de grenades lacrymogènes pour tenter de faire refluer les gens de l'intérieur du bâtiment, a-t-il dit.

"*Nous n'avons pas peur, nous n'avons pas peur, nous n'avons peur que de Dieu*", scandait la foule, dont le gros s'est par la suite dispersé, la police pourchassant des groupuscules dans les ruelles avoisinantes, a rapporté l'agence Reuters.

Ce nouvel accès de violence a éclaté peu après la publication d'un nouveau bilan officiel des morts depuis le début du mouvement comportant trois nouvelles victimes. Le gouvernement a, en revanche, rejeté les estimations plus élevées émanant d'organisations de défense des droits de l'Homme. Jusqu'à mardi soir, on ne rapportait aucune nouvelle violence majeure, l'armée ayant été déployée dans les villes les plus turbulentes et les universités et les établissements scolaires fermés jusqu'à nouvel ordre. Dans une agglomération au



moins, la police avait ordonné à la population de ne pas se rassembler dans les rues. Les participants aux émeutes affirment vouloir protester contre la cherté de la vie et les autorités dénoncent l'instrumentalisation de ces manifestations par une minorité d'extrémistes violents. D'après le pouvoir, les victimes ont été tuées par des policiers exerçant leur droit de légitime défense.

Réformes économiques et sociales

Lors d'une conférence de presse, le ministre des Communications, Samir Labidi, a chiffré à 21 le nombre de personnes tuées lors des heurts de ces derniers jours, soit trois victimes de plus que le précédent bilan officiel.

Deux personnes supplémentaires ont trouvé la mort au début du mouvement d'agitation et deux autres se sont données la mort. Souhayr Belhassen, une Tunisienne qui préside la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH, dont le siège est à Paris), avait auparavant fait état de 35 morts en tout. "*Le bilan (...) pourrait s'alourdir*", avait-elle confié à Reuters. Le mouvement a

éclaté le 18 décembre à Sidi Bouzid, une petite ville du centre-ouest du pays, après la tentative d'immolation par le feu d'un jeune chômeur protestant contre la confiscation par les autorités de son étal de fruits et légumes. "*Je vous confirme que le nombre de morts durant le week-end est de 21. Tous les autres chiffres donnés par la télévision et les agences qui parlent de 40 à 50 (morts) sont totalement faux*", a déclaré le ministre aux journalistes. Il a également déclaré que des mouvements religieux extrémistes et des mouvements extrémistes issus de la gauche ont infiltré ces manifestations de protestation et incité à la violence.

Evoquant les griefs de certains des participants, Samir Labidi a dit : "*Notre réponse aux revendications de la jeunesse consiste en des réformes économiques et sociales et en une plus grande ouverture vers la liberté*."

Lundi, le président Zine el Abidine ben Ali, au pouvoir depuis 23 ans, était intervenu à la télévision nationale pour déclarer que les troubles constituaient "un acte terroriste". Il avait aussi promis de créer 300.000 emplois d'ici la fin 2012. **R. I.**

ETA, ORGANISATION SÉPARATISTE BASQUE L'ADIEU AUX ARMES

historique : pour la première fois, les terroristes basques parlent d'un «*engagement ferme en vue d'un processus de solution définitive et d'une fin de la confrontation armée*». Ce qui, dans le jargon des etarras, signifie que l'organisation basque veut tourner la page de ce qui faisait sa raison d'être : forcer l'Etat espagnol, via des attentats, à reconnaître le droit à l'autodétermination d'Euskal Herria, un «grand Pays basque» incluant la Navarre et la partie française. Ce communiqué consacre l'échec de cette stratégie qui, durant plus de quatre décennies (le premier attentat remonte à 1968), s'est traduite par l'assassinat de 828 personnes, en majorité des gardes civils et

des policiers espagnols. En dépit de cet aveu d'échec, dans un pays habitué aux attermolements des terroristes basques, l'annonce d'ETA n'a pas provoqué de débordement de joie. A commencer par le gouvernement Zapatero, échaudé par les négociations secrètes de 2006, qui s'étaient soldées par un attentat spectaculaire dans l'aéroport de Madrid, faisant deux morts.

Depuis cette date, les socialistes au pouvoir se sont jurés de ne plus se fier à la parole des terroristes basques et de ne s'en tenir qu'à des preuves. "*Ce communiqué est une bonne nouvelle mais ce n'est pas "la" bonne nouvelle*", a précisé Alfredo Pérez Rubalcaba, ministre de

l'Intérieur et grand manitou de la politique antiterroriste. Pourquoi ? L'homme fort du gouvernement relève que l'organisation armée «*donne le sentiment qu'il y a un prix à payer à la fin de la violence, ce qui, pour nous, est impensable*».

A en croire les séparatistes d'ETA, le mécanisme enclenché serait irréversible. Ils prétendent que «*dans de brefs délais*», leur décision de renoncer aux armes soit vérifiée par des médiateurs internationaux. Divers Prix Nobel, irlandais et sud-africains (dont l'archevêque Desmond Tutu), se sont portés candidats. Mais le gouvernement Zapatero s'y oppose catégoriquement. **R. I.**

HANDBALL

MONDIAL 2011, COUP D'ENVOI AUJOURD'HUI

L'ALGÉRIE FACE À LA SERBIE DEMAIN

Tous les regards seront braqués à partir d'aujourd'hui sur la Suède où se déroule la 22^e édition du Mondial de handball messieurs.



PAR MOURAD SALHI

La Serbie, une grande nation du handball par le passé, notamment du temps de l'ex-Yougoslavie, sera le premier adversaire sur la route des Verts, demain, vendredi à partir de 20h45, pour le compte de la 1^{re} journée de cette joute internationale dont le coup d'envoi de ce rendez-vous sera donné aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 30 du même mois. La délégation algérienne conduite par le président de la Fédération algérienne de handball, Ait Mouloud Djaafar a quitté Alger, à destination de la Suède via Paris et Copenhague (Danemark), la sélection algérienne est actuellement à pied d'œuvre à Lund, la ville suédoise qui devra abriter les rencontres du groupe C où évoluera l'Algérie. Pour la journée d'hier mercredi, les coéquipiers de Abderazak Hammad, ont effectué quelques séances, une le matin et une autre le soir à partir de 18h à la salle de Lund où ils devraient jouer leur premier match.

A cette occasion le sélectionneur national, Salah Boučekriou a retenu 16 joueurs sur les 21 joueurs présélectionnés pour ce rendez-vous mondial. Cinq éléments ont été écartés par le coach du Sept national. Il s'agit de Fligha Hichem, Chehbour Omar du GS Pétrolier, Biloum El Hadi qui évolue au club Cesson, Djellabi Abderouf de l'Olympique El Oued et Boumendjel Zine Eddine du TRBB Alger dont la plupart étaient derrière la qualification de l'Algérie au Mondial de Suède, un ticket arraché lors



de la Coupe d'Afrique des nations tenue en Égypte. Pour ce qui concerne Omar Chehbour et El Hadi Biloum, l'entraîneur ne les a pas retenus pour blessures. En tout cas leur absence reste un coup dur pour la sélection algérienne qui se voit privée de son meneur de jeu et d'un arrière droit. Parmi les 21 éléments retenus par Salah Boučekriou, trois sont issus de la catégorie juniors, il s'agit de Hamoud Ayat Alah Khoumeini de Ain Touta, Daoud Hichem du HBC El Biar et Rahim Abdelkader de l'ASPTT Nancy. Le choix a été fait selon le premier responsable des Verts sur la base des qualités qu'ils ont montrées tout au long des stages effectués, que se soit en Algérie ou à l'étranger, notamment lors des matchs

amicaux disputés contre Bahreïn en France où l'équipe algérienne a passé une dizaine de jours de stage, et contre la Slovaquie ainsi que pendant les deux rencontres amicales face à la Tunisie.

La sélection serbe de handball, quant à elle, a été constituée à la fin de l'ex-Yougoslavie en 1992 jusqu'en 2006, d'abord sous le nom de République Fédérale de Yougoslavie jusqu'en février 2003, puis sous le nom d'équipe de Serbie et Monténégro de handball jusqu'en 2006. Depuis sa séparation du Monténégro, la sélection serbe a pris part à trois éditions du Mondial (2005, 2007 et 2009), sans pouvoir passer au second tour, alors qu'au niveau européen, elle s'est contentée de la

deuxième place en trois participations.

La dernière sortie de cette sélection serbe était en Tunisie, où elle a été battue à deux reprises par l'équipe nationale tunisienne contre laquelle les handballeurs algériens ont remporté une belle victoire, mais ils ont eux aussi concédé une défaite, mais il faut le signaler, les protégés de Salah Boučekriou ont joué le premier match amical aussitôt arrivés en Tunisie en provenance de Paris. Sans faire de calculs sur ces dernières joutes amicales, l'Algérie sera devant un sérieux client qui renferme des joueurs très expérimentés, à l'image de Sesum Zarko, âgé de 24 ans, et qui compte 73 matches, avec 200 buts inscrits. Nikcevic Ivan âgé de 29 ans, il a joué 58 matches et a inscrit 230 buts. La majorité des joueurs serbes sont dotés d'une forte morphologie qui atteint même les deux mètres, chez par exemple Ilic Momir qui totalise 228 buts en 75 matchs disputés.

Pour ce qui concerne la suite de la compétition, l'Algérie affrontera pour le compte du deuxième match, prévu dimanche prochain dans la même ville, la Roumanie à partir de 18h. Le troisième match des Verts sera face au Danemark, l'un des pays très connus dans ce domaine. Le rendez-vous aura lieu mardi à Malmo à partir de 20h15. La dernière rencontre des Algériens pour ce premier tour se jouera face à l'Australie programmé jeudi prochain à 18h. M. S.

Déclarations

ABDERAZAK HAMDAD
«**Nous avons hérité d'un groupe très difficile**»

"C'est vrai que notre mission lors de cette compétition internationale ne sera pas facile, mais nous allons donner le meilleur de nous-mêmes pour honorer le handball algérien en terre suédoise", a indiqué à l'APS, Abderazak Hammad, qui s'apprête à disputer le 6^e Mondial de sa carrière, battant ainsi un record qu'il détenait conjointement avec ses camarades Redouane Saïdi, Abdelghani Loukil, et Salim-Hammou Nedjal. "Nous avons hérité d'un groupe très difficile qui comprend des sélections favorites pour le sacre final à l'instar de la Croatie et la Serbie, mais nous allons jouer sans complexe avec l'objectif de défendre nos

chances jusqu'au bout", a ajouté le joueur d'Aix en Provence (France).

HICHAM BOUDRALI
«**Nous avons un excellent groupe pour réaliser quelque chose**»

De son côté, Hicham Boudrali (GS Pétroliers), l'un des cadres de l'équipe nationale, avec quatre participations au Mondial à son actif, en compagnie de Tahar Labane (Aix-en-Provence), estime que l'équipe nationale reste capable de bousculer la hiérarchie. "Nous avons un excellent groupe qui a vraiment les moyens de réaliser quelque chose lors de ce rendez-vous mondial. Le haut niveau est difficile, mais on a des atouts à faire valoir, d'autant que

notre préparation s'est déroulée dans les meilleures conditions", a-t-il indiqué. Pour ce qui est de l'objectif des Verts en Suède, Hicham, le neveu de l'ex-joueur et coach national, Brahim Boudrali, reste optimiste quant à une qualification au 2^e tour. "Il ne faut pas se voiler la face, notre tâche sera difficile devant les ténors de la discipline, mais dans ce genre de tournoi, tout reste possible, il faudra rester y croire, car notre potentiel est grand".

MESSAOUD BERKOUS

«**Entamer la compétition par une victoire est très important pour nous**»

Le jeune Messaoud Berkous, révélation lors du dernier championnat d'Afrique des

nations CAN-2010 en Égypte, s'apprête à disputer à l'âge de 21 ans son deuxième Mondial. Il estime que le premier match face à la Serbie pourrait être la clé de la qualification. "Entamer la compétition par une victoire est très important pour nous. La Serbie n'est pas n'importe quelle équipe, mais nous allons jouer sans le moindre complexe", a affirmé le joueur du GS Pétroliers. Berkous qui représente la nouvelle génération du handball national et sur lequel repose de grands espoirs, sera certainement une des attractions des Verts en Suède. "Je ne lésinerai pas sur les efforts pour donner le meilleur de moi-même, et surtout aider mon pays à faire bonne figure lors de ce championnat du monde, d'autant que je me sens en possession de tous mes moyens", a-t-il conclu.

EQUIPE DE TUNISIE

Forfait du gardien
Marouane El Magueyez



Le gardien de but numéro 1 de la sélection tunisienne de handball, Marouane El Magueyez (FC Nantes/France), a déclaré forfait pour le championnat du monde, prévu en Suède du 13 au 30 janvier, en raison d'une blessure, rapportée mercredi la presse locale. Le portier titulaire du Sept tunisien a reçu une balle sur l'œil qui a provoqué un décollement de la rétine. Une intervention par laser a été nécessaire, précise la même source. El Magueyez a été remplacé par le gardien de but de l'Étoile sportive du Sahel, Hamza Madjed. Lors de cette 22^e édition du championnat du monde, la Tunisie évoluera dans le groupe A, en compagnie de la France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Égypte, et le Bahreïn.

M. S.

SALAH BOUCHEKRIOU

«**Le match face à la Serbie est difficile**»



L'entraîneur de l'équipe nationale de handball, Salah Boučekriou, a qualifié le premier match contre la Serbie de difficile et confirme «ce vendredi nous serons devant un sérieux adversaire, qui n'est plus à présenter. L'équipe de la Serbie s'est améliorée de plus en plus. Tout le monde actuellement dit qu'elle sera largement à notre portée, sur la base surtout de ses derniers matchs amicaux, moi je dirai tout simplement qu'elle ne sera pas aussi facile pour nous. Cette équipe renferme des éléments très expérimentés. Maintenant, est-ce que l'entraîneur va-t-il incorporer d'autres éléments dans l'objectif de perturber notre tactique, cela je ne sais pas. Une chose est sûre, cette formation de Serbie compte de joueurs qui sont dotés d'une grande taille» revenant sur le rendement des joueurs pendant les stages, l'entraîneur national l'a qualifié «d'acceptable» et avoue qu'il s'améliore de plus en plus. «Dans l'ensemble, le rendement de l'Algérie dans toutes les joutes amicales a été acceptable en dépit de quelques lacunes qu'on doit corriger lors des prochains matches amicaux», a déclaré Salah Boučekriou. Concernant le groupe qui devrait défendre les couleurs nationales en terre suédoise, Boučekriou affirme «Quand un joueur porte le maillot national, il faut qu'il le mérite et qu'il démontre sur le terrain ce dont il est capable», a-t-il dit. «Durant notre cycle de préparation, nous avons décelé les points faibles et les points forts de l'équipe, nous allons jouer selon nos moyens» a-t-il ajouté. Et puisque derrière chaque participation, un objectif bien précis est fixé d'avance, pour ce qui concerne celui des Verts, Boučekriou estime que son équipe devra faire preuve d'un certain réalisme et reste consciente de la responsabilité que tous les Algériens leur ont confié, tout en confirmant qu'aucune pression ne sera exercée sur eux «Je ne vais pas mettre de pression sur les joueurs. On tentera de gérer notre parcours match par match avec l'objectif de donner le maximum de nous-même», a-t-il dit, et d'ajouter «Nous allons tenter d'améliorer notre dernier résultat. Nous n'allons pas remporter cette coupe, mais nous allons gagner des jeunes joueurs pour les prochaines échéances. Ces jeunes seront bien encadrés par des joueurs d'expérience. Il faut penser à l'avenir dès maintenant, et il faut continuer à travailler après le Mondial de Suède» a-t-il conclu.

LA SUCCESSION
DE LA FRANCE OUVERTE



Vingt-quatre sélections
nationales de handball, dont les "gros bras" de la discipline, France, Croatie et Allemagne, se disputeront le titre de la 22^e édition du championnat du monde prévue du 13 au 30 janvier 2011 en Suède.

La France, tenante du titre, devra cravacher dur pour garder sa couronne, non seulement face aux autres prétendants au sacre, telles l'Allemagne, l'Espagne et la Croatie, mais également face aux "outsiders" comme la Suède (pays hôte), le Danemark et la Pologne, notamment. La mission est d'autant plus difficile pour le "sept" français qui aura à affronter, dans une poule A très relevée - appelée "Groupe de la mort" - des adversaires de taille à l'image des Espagnols (sacrés en 2005) et Allemands (couronnés en 1938, 1978 et 2007). Les deux grosses cylindrées africaines, Tunisie et Égypte, complètent le groupe A (domicilié à Kristianstad/Lund) en compagnie du représentant asiatique, le

Bahreïn. Le groupe C ne manque pas de piquant, lui aussi, puisqu'il va réunir à Malmo et Lund, l'équipe de Croatie, championne du monde en 2003, face à deux ex-ténors, la Roumanie et la Serbie, ainsi que l'Algérie et l'Australie, deux adversaires de moindre envergure. La Croatie tentera de décrocher sa deuxième étoile mondiale qu'elle a ratée d'un cheveu en 2009 à domicile en s'inclinant en finale, devant la France (24-29). La sélection du pays hôte, la Suède, ambitionne pour sa part, de mettre à profit le fait de jouer devant son public, pour s'illustrer et terminer sur la plus haute marche du podium. Une place qu'elle a occupée pour la dernière fois en 1999 au Mondial d'Égypte. Auparavant, les "Vikings" ont été sacrés champions du monde en 1954, 1958 et 1990. Les Suédois qui ont choisi de jouer le match d'ouverture contre le Chili, évolueront dans le Groupe D, à Goteborg, aux côtés de la Pologne, finaliste en 2007 et 3^e en 2009, la Corée du Sud, la Slovaquie, l'Argentine et le Chili. En revanche, le Groupe B (Linköping/Norköping) semble, a priori, équilibré, même si l'équipe de Hongrie sort du lot par rapport aux autres pensionnaires de ce groupe, l'Islande, la Norvège,

l'Autriche, le Brésil et le Japon. Selon la formule de compétition, les trois premiers du groupe se qualifient pour le tour principal, où ils affrontent les trois premiers d'un autre groupe tout en conservant les points acquis au 1^{er} tour contre les deux équipes qui les accompagnent au tour principal. Le même système est appliqué pour les trois dernières équipes de chaque groupe devant jouer les matches de classement de la 13^e à la 24^e place.

Les deux premiers sont qualifiés pour les demi-finales. Les troisièmes et quatrièmes s'affrontent pour les places de 5 à 8, les deux derniers pour les places de 9 à 12.

Programme des rencontres
Groupe - C

Vendredi 14 janvier :

18h : Croatie - Roumanie
20h15 : Danemark - Australie
20h45 : Serbie - Algérie (à Lund)

Dimanche 16 janvier :

18h : Australie - Serbie
20h : Algérie - Croatie (à Lund)
20h15: Roumanie - Danemark

Lundi 17 janvier :

18h : Roumanie-Algérie
18h : Croatie - Australie
18h : Danemark-Serbie

Mardi 18 janvier :

18h : Serbie - Croatie
20h15 : Danemark-Algérie
20h30 : Australie - Roumanie

Jeudi 20 janvier :

18h : Algérie - Australie
20h15 : Croatie - Danemark
20h30 : Serbie-Roumanie.

Les Africains en quête d'exploit en Suède

L'Algérie, la Tunisie et l'Égypte, les trois représentants africains au 22^e Championnat du monde de handball messieurs, qui débute jeudi en Suède, aborderont la compétition avec l'ambition de passer le premier tour, une mission des plus difficiles. La mission de ces trois pays africains, des habitués de la compétition, s'annonce difficile, d'autant plus que la Tunisie, championne d'Afrique en titre et l'Égypte, vice-championne, évolueront dans le groupe (A), considéré comme étant le groupe de la mort, aux côtés notamment, de la France, champion du monde en titre, l'Allemagne et l'Espagne. Les Tunisiens affronteront lors de la première journée, les Français qui viennent de remporter le tournoi de Bercy (28-27) face à la Serbie. Des "Bleus" en pleine confiance, et déterminés après leur sacre le week-end dernier. De son côté, l'Égypte aura fort à faire dès sa première sortie face à la redoutable équipe allemande dirigée par Heiner Brand. Quant à la sélection algérienne, sous la conduite de Salah Boučekriou, elle abordera le tournoi sans complexe et avec la détermination de réaliser le meilleur parcours possible. La première sortie des partenaires de Boudrali contre la Serbie ce vendredi s'annonce déjà décisive pour la suite de la compétition.

JUVENTUS TURIN

Amauri et Toni blessés



La Juventus de Turin, après la blessure du Brésilien Amauri, n'a plus qu'Alessandro Del Piero (36 ans) en attaque avant d'accueillir Catane, jeudi en 8^{es} de finale de la Coupe d'Italie, mais enregistre le retour de son gardien Gianluigi Buffon, absent depuis juin. La lourde défaite à Naples (3-0 pour la 19^e journée de Serie A, a laissé sur le flanc Amauri, opéré mardi d'une fracture du nez, et Luca Toni, touché au mollet droit. Cependant, Toni pourrait rejouer dès dimanche à Turin contre Bari (20^e journée). Par ailleurs, deux autres buteurs sont sur le flanc. Vincenzo Iaquinta est forfait pour encore une semaine, et Fabio Quagliarella pour toute la saison (ligaments d'un genou). Contre Catane, Luigi Delneri pourrait aligner le jeune Niccolò Gianetti (19 ans) aux côtés de Del Piero, qui lui avait offert une passe décisive pour son premier but chez les professionnels, en Europa League contre Manchester City. Pour redresser sa situation sportive, la Juve compte aussi sur le retour de Buffon, absent des terrains depuis sa blessure au dos au Mondial-2010.

Eneramo dans le viseur du RC Lens



L'international nigérian Michael Eneramo, libre de tout contrat, pourrait rejoindre le RC Lens (Ligue 1 française) lors du mercato d'hiver, rapporte mardi la presse nigérienne. Considéré comme l'un des meilleurs attaquants du continent africain, Eneramo évoluait à l'ES Tunis en 2004. Il a également effectué un bref passage à l'USM Alger et en Arabie saoudite. Le président du RC Lens, Gervais Martel entretient de très bonnes relations avec son homologue tunisien de l'EST après les affaires passées Issam Jemaa (2005) et Hamdi Kasraoui (2009), précise de son côté le site spécialisé foot mercato. Deux obstacles pourraient toutefois venir contrarier les plans du RCL : le salaire assez élevé du joueur et la concurrence manifeste des clubs de Sivasspor (Turquie) et Birmingham (Angleterre). Eneramo (24 ans) a terminé meilleur buteur de la Ligue des champions 2010 avec 9 réalisations.

CLASSEMENT FIFA

L'Espagne indétrônable

Comme prévu, la première édition du Classement mondial FIFA/Coca-Cola de l'année 2011 présente peu de surprises. L'Espagne reste toujours en tête, suivie des Pays-Bas et de l'Allemagne. L'unique changement au sein du Top 10 concerne la Croatie (9^e, plus 1) et l'Égypte (10^e, moins 1) qui ont échangé leur place.

Puis c'est de nouveau le calme plat puisque douze équipes intervertissent également leur place au sein des cinquante premiers. Ce n'est qu'à partir de la 100^e position que les choses évoluent un peu : la RP Chine (79^e, plus 8) et le Qatar (105^e, plus 9) enregistrent en effet une progression majeure. À la surprise générale, le pays hôte de la Coupe du Monde de la FIFA 2022 a battu l'Égypte en match amical, ce qui lui per-



met de se rapprocher du Top 100.

Trois équipes, à savoir le Belarus (37^e, plus 1), la Hongrie (41^e, plus 1) et Antigua-et-Barbuda (103^e, plus 3), en

profitent pour enregistrer le meilleur classement de leur histoire.

Le Qatar accueille actuellement le premier grand rendez-vous de 2011 : la Coupe d'Asie de l'AFC, qui voit s'affronter seize équipes pour le titre suprême du football asiatique, ouvre ainsi le calendrier de football international 2011. L'édition de février prendra en compte les trente-deux matches de la Coupe d'Asie de l'AFC, lesquels auront sans aucun doute des répercussions sur le classement mondial.

Une fois n'est pas coutume, la fin d'année a été plutôt paisible au sein des confédérations. Pas étonnant donc que la première édition 2011 du classement mondial ne prenne en compte que trente-cinq matches amicaux, dont vingt-trois disputés en fin d'année dernière.

Le championnat d'Algérie à la 36^e place mondiale

Le championnat d'Algérie de Ligue 1 de football occupe le 36^e rang mondial en 2010, selon le classement publié mercredi par la Fédération internationale d'histoire et statistiques de football (IFFHS). Au niveau africain et arabe, la Ligue 1 algérienne est à la deuxième position avec 406,0 points, devancée par l'Égypte (237/533,0 pts). Les 25 meilleurs championnats incluent huit ligues d'Amérique du Sud. Les 50 premières places comptent quatre ligues d'Asie : Japon, Iran, République de Corée, Arabie saoudite, et quatre d'Afrique: Égypte, Algérie, Tunisie, Soudan, et une du CONCACAF (Mexique). Dans le haut du classement, la Liga espagnole est le championnat le plus fort au monde (1092,0 pts), devant la Premier League anglaise (1039,0 pts), et le Calcio italien (1021,0 pts).

ALLEMAGNE

Michael Ballack n'envisage pas à un retour en sélection

L'ancien capitaine de l'équipe d'Allemagne de football, Michael Ballack, absent de la compétition depuis quatre mois en raison d'une blessure, a expliqué mardi qu'il ne songeait pas pour le moment à un retour en équipe nationale. "Je n'ai même pas encore joué avec le Bayer (Leverkusen) et je dois d'abord voir si je retrouve mon niveau d'antan", a-t-il affirmé à un quotidien local. "Quand j'aurai retrouvé mon rythme, je verrai dans quelle mesure cela se répercute en équipe nationale". "L'objectif de jouer pour l'Allemagne est évidemment là. Je l'ai eu tout au long de ma vie mais je dois dans un premier temps revenir à niveau pour être de nouveau d'actualité en équipe nationale", a assuré le milieu de terrain de 34 ans, qui compte 98 sélections. Début janvier, Michael Ballack,

privé du Mondial-2010 en raison d'une blessure à la cheville droite, a participé à un premier match depuis le 11 septembre, une rencontre amicale entre Leverkusen et Oberhausen (2^e div. allemande). Lors de la 4^e journée de Championnat d'Allemagne, il s'était blessé dans un choc avec un adversaire et souffrait depuis d'une micro-fracture au niveau de la tête du tibia gauche. Blessé juste avant le Mondial-2010, ce qui l'avait contraint à céder le brassard à Philipp Lahm, Ballack devrait reprendre la compétition avec le Bayer Leverkusen en janvier. Jusqu'ici, il ne cessait de clamer son envie de mettre fin à cet intérim de Philipp Lahm, alors que le sélectionneur national Joachim Löw semble plutôt engagé dans un processus de rajeunissement de l'équipe.

Ryad Boudebouz honoré par le quotidien français l'Alsace

Le milieu de terrain algérien du FC Sochaux (Ligue 1), Ryad Boudebouz, a été honoré par le journal français l'Alsace en présence des responsables du quotidien et de personnalités locales, a rapporté le site DZ Foot. Le jeune international algérien, qui a disputé sa première Coupe du monde à l'âge de 20 ans avec les Verts, a reçu le "trophée d'honneur", précise-t-on de même source. "Ryad est un pur produit de notre centre de formation, comme l'étaient avant lui les Sauzée, Paille, Pedretti ou Meriem. A Sochaux, il a trouvé un endroit parfait pour progresser et franchir des paliers", a déclaré le responsable de la cellule recrutement du club sochalien, Bernard Genghini, qui a représenté le joueur à la cérémonie. "Techniquement, Ryad, c'est un régal. Mais c'est aussi un bosseur, qui a fait des progrès à tous les niveaux. On espère le conserver encore un petit bout de temps", a ajouté l'ancien international français. Avec 35 dribbles réussis à son actif,

Boudebouz figure au deuxième rang des meilleurs dribbleurs de la Ligue 1 française à la trêve hivernale, rappelle-t-on. Il a été nommé par la Confédération africaine de football (CAF) pour le prix du meilleur joueur espoir africain en 2010. Il a finalement terminé 2^e derrière le Ghanéen de l'Udinese (Italie) Kwadwo Asamoah.

Ronaldinho avec sa nouvelle équipe Flamengo espère retrouver la sélection



Le Brésilien Ronaldinho, pensionnaire de l'AC Milan, a annoncé avoir opté pour Flamengo, a déclaré mardi qu'il revenait au Brésil et avait choisi le club de Rio de Janeiro pour "donner le

maximum" et dans l'espoir de "retrouver la sélection". "J'imagine déjà les supporters de Flamengo dans le stade plein à craquer. Ils peuvent compter sur moi pour que je donne le maximum. Je suis revenu au Brésil et je viens à Flamengo pour ça", a assuré le champion du monde 2002. Ronaldinho a aussi fait part de ses espoirs de revenir en sélection en vue du Mondial-2014, organisé dans son pays. "Il est certain que j'espère que mon travail me permettra de retrouver la sélection", a déclaré le joueur, absent du dernier Mondial sud-africain. Ronaldinho, qui aura 31 ans en mars, avait indiqué lundi soir avoir signé un contrat de trois ans et demi avec Flamengo, pour un salaire mensuel avoisinant les 900.000 dollars (770.000 euros environ). Pour sa part, son futur entraîneur à Flamengo et ancien sélectionneur du Brésil, Vanderlei Luxemburgo, a estimé mardi que ce transfert était "le plus grand de l'histoire du football brésilien".

De son côté, la présidente de Flamengo, Patricia Amorim, a assuré que Ronaldinho était "un joueur comme les autres dans l'effectif".

"Dans son contrat rien ne stipule qu'il jouera seulement les matches importants", a-t-elle ajouté, répondant ainsi aux doutes de la presse brésilienne sur le degré d'implication de Ronaldinho dans sa future équipe.



SON ALBUM DISPONIBLE APRÈS LE SPECTACLE

Iness aujourd'hui en concert à Alger

La chanteuse, auteur et compositeur Iness donnera aujourd'hui son premier concert en Algérie et ce, à partir de 19h à la salle Sierra Maestra d'Alger. Installée en France, cette artiste d'origine algérienne, plus précisément de Thénia, a été élevée dans une famille de mélomanes.

PAR LARBI GRAÏNE

Elle a très tôt découvert les musiques du monde, en débutant sa carrière en interprétant des chansons d'Alanis Morissette, de Tracy Chapman, des Beatles, de Fiona Apple, et de Sheryl Crow. Si elle a adopté la langue anglaise, c'est pour en inventer la sienne en y mêlant le kabyle, l'arabe et le français. Ses chansons sont des hymnes à l'amour à l'instar de ce sublime « capella the Fact » qui mêle l'arabe et l'anglais. Son morceau qui reprend le refrain de « Sbhah allh yaltif » dédié au maître du chaâbi Hadj M'hamed El Anka est à savourer à pleines dents. Iness a côtoyé beaucoup de stars comme Noa, Francis Lalanne, Enzo Enzo, Faudel, et David Coven, mais aussi la chanteuse yéménite Noah et a pris part à de nombreuses manifestations : Blues sur Seine (Île de France) Festival du Monde arabe (Montréal), aux USA, à Houston Texas en Floride, New York, Orlando, ... Organisé par l'Etablissement Arts et



Culture, le concert d'Iness devra se faire autour de son album de quatorze titres, le premier qu'elle vient du reste de sortir en France chez Maboul Music sous le titre « Inès » (Dis-lui en kabyle). Produit par Karim Albert Kook, assisté par Stéphane Mellino (ex-Négresse Verte), Steve Shehan, BJ Scott d'Alabama et Jean-Philippe Rykiel, l'album sera mis en vente à Riadh el-Feth, après le concert au

niveau de la boutique spécialisée en instruments de musique. L'opus réunit des morceaux mêlant les rythmes du Maghreb et le pop rock. Une belle compilation de tempos languides, tantôt joyeux, tantôt mélancoliques. Selon elle « Ça parle de tout ce qu'une femme peut rencontrer dans sa vie. » L'artiste qui dit préparer un second album, avait fait un crochet à la radio algérienne, où elle avait animé l'émission « Caravane Rock » en y développant un style personnel afin de faire connaître au large public les genres musicaux en vogue dans le pays. En débarquant en France, Iness a pu poursuivre sa carrière radiophonique en devenant chroniqueuse à « France Inter » où elle anime une émission sur la musique algérienne moderne. « Iness » est le fruit d'une rencontre avec le bluesman algérien Karim Albert kook, qui deviendra son mari. Celui-ci virtuose de la fusion pense que celle-ci n'est pas une trouvaille européenne mais qu'elle a toujours existé en terre algérienne avec cette différence qu'elle n'a pas bénéficié, du moins jusqu'à l'avènement de Gnawa Diffusion, de moyens qui aurait pu assurer sa large diffusion. Iness prépare du reste un clip sur sa chanson « Djazaïria ». Jouant sur le clavier de deux, voire trois langues, la chanteuse sait tenir en haleine ses fans qui peuvent se tirer d'affaires par le jeu de la traduction émotive dirions-nous. De ses pérégrinations à travers le monde elle a ramené cette remarque : les Américains nous ressemblent. Ils applaudissent et ne restent pas insensible à la musique. L.G.

CÉLÉBRATION DE YENNAVER À BENI SNOUSS

Le carnaval d'Ayrad pour réhausser l'évènement

La célébration de Yennayer, le 12 janvier de chaque année à Beni Snouss, se distingue par l'organisation du carnaval d'Ayrad, qui a des origines lointaines dans l'histoire de cette région située au sud-ouest de la wilaya de Tlemcen.

Ce carnaval, qui constitue une fête populaire séculaire des Beni Snouss, comporte des rituels aussi nombreux que mythiques. Ses origines sont tirées de l'histoire ancienne, du temps des guerres et des batailles que se livraient les autochtones, les Romains, les numides et les pharaons.

L'hypothèse la plus plausible, selon l'anthropologue Saridj Mohamed, auteur du livre "La verveine fanée", est que cette fête de trois jours marquait la victoire du roi Chachnak sur le roi Juba 1 de Maurétanie.

A partir de ces guerres naissa le carnaval d'Ayrad (lion en amazigh) qui symbolise la victoire et la paix, a-t-il expliqué.

Les différents villages du canton snoussi célébraient cette date mais chacun lui donne une appellation. Au vieux village de Tafesra, on l'appelle "cheikh Bouguernane" alors que dans les villages de Beni Achir, Sidi El Arbi et Ouled Moussa, on parle de "kraâ kriââ" mais le tout, en fait, convergeait, une fois par an, selon la même source, vers "la distraction et le spectacle".

Dans tous les foyers snoussis, en plus de la biscuiterie traditionnelle à base de farine et de semoule, comme "msemmen", "sfendji", "trid", "khringo", les femmes s'attellent à préparer des galettes piquées d'amandes et de noix pour accueillir cet évènement avec un grand enthousiasme, a ajouté l'auteur.



Le spectacle commence dès la tombée de la nuit où quelques personnes volontairement déguisées, dont obligatoirement une femme qui joue le rôle de "l'biya" (lionne), font irruption, au rythme nourri du bendir, dans quelques maisons du village choisies au hasard.

La légende veut que la lionne dansant au rythme du bendir tombe brutalement et commence à crier, poussant ainsi Ayrad qui, sous le coup de la colère, commence à balayer tout sur son passage à l'exception de ses compagnons qui sont, en fait, ses lionceaux. La foule encore sous le choc du drame reste silencieuse attendant la trame de l'histoire.

C'est à ce moment que Ayrad, à l'aide de son grand bâton avec lequel il frappe le sol pour dégager le terrain, prépare la piste de danse à la lionne. Se remettant sur pied, celle-ci reprend la danse.

Au moment où le cœur tonne, devant sa demeure, "Amoulay djerouane, dor ouaâkele" qui signifie, selon l'anthropologue, "patron des lionceaux, tourne et danse", la maîtresse de la maison se précipite vers la pièce où sont stockées les vivres pour en ramener une poignée qu'elle versera dans un sac.

Ainsi, le rituel se poursuivra de maison en maison, jusqu'à l'aube, heure où prendra fin le carnaval. A l'issue de ces trois jours de fête, s'effectuera alors "la distribution, dans le plus grand secret, des vivres collectées au bénéfice des nécessiteux et aux veuves sans ressources", a-t-il ajouté.

Le spectacle prend fin par la lecture, sur la place centrale du village, de la Fatiha, où tous les habitants prient Dieu de guérir les malades, enrichir les pauvres et offrir une saison agraire abondante, avant que la foule ne se disperse.

Pour sa part, le réalisateur et homme de théâtre Ali Abdoune estime que Ayrad, en plus de son aspect social (solidarité), est "un pur théâtre traditionnel, de par toutes les composantes artistiques qu'il rassemble".

"Même si Ayrad est une fête agraire à but essentiellement solidaire, il demeure un patrimoine culturel très riche qui interpelle la sensibilité de l'homme et révèle ses dons artistiques, car les masques et les costumes sont conçus par des jeunes qui n'ont jamais suivi de formation académique", a-t-il expliqué.

Ce carnaval est un riche patrimoine qu'il faut impérativement sauvegarder et développer, s'accorde-t-on à dire à Beni Snouss.

APS

2^E FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DE L'AHAGGAR

Une manifestation dédiée au patrimoine matériel et immatériel



La deuxième édition du festival international des arts de l'Ahaggar a commencé mardi à Tamanrasset, dans l'extrême sud algérien, dans une ambiance riche en couleurs et en sonorités.

Le coup d'envoi de cette manifestation culturelle dédiée au patrimoine matériel et immatériel ancestral de la région et son rapport avec son environnement naturel a été donné en présence du représentant du ministère de la Culture, M. Mourad Betrouni, qui a souligné l'importance de ces retrouvailles pour la préservation du patrimoine et de la mémoire.

"Le ministère de la Culture œuvre à faire de ce festival un important rendez-vous culturel à l'instar des fêtes de la Sebeiba de Djanet et du festival du chant Ahellil de Timimoun", a-t-il dit.

Une exposition photos sur l'art architectural, ancien et moderne, et l'harmonie

pouvant naître de leur association, a été montée au niveau de la galerie de la maison de la culture de Tamanrasset.

Une soirée artistique est également prévue dans la soirée, à l'esplanade du 1er novembre, et sera animée par des troupes algériennes de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar, ainsi que par un chanteur nigérien.

Le programme du festival international des arts de l'Ahaggar, qui se poursuivra jusqu'au 17 janvier, comporte des journées d'études avec de nombreuses communications en rapport avec "le patrimoine culturel et son rapport avec l'environnement naturel".

"L'Approche méthodologique du parc de l'Air-Ténééré (nord du Niger)", "la gestion des ressources génétiques en relation avec le savoir-faire ancestral", "l'anthropologie historique et des techniques au service de la

préservation des patrimoines et de la médiation culturelle", et "le savoir-faire des femmes sédentaires dans le Tassili N'Ajjer" sont les autres thèmes principaux.

Des soirées musicales seront aussi animées par une vingtaine de troupes issues du Grand Sud algérien et de pays africains, dont des artistes de renom à l'exemple d'Amadou et Mariam et Farka Touré du Mali, le groupe "El-Ferda" de Bechar spécialisé dans le genre Gnaoui, et la troupe "Bnet Maghra" de Timimoun, dans le chant Ahellil.

Un campement, formé de tentes traditionnelles, est dressé à Abalessa, une localité située à centaine de km de Tamanrasset, pour la promotion du produit de l'artisanat traditionnel qui font la réputation de la région, notamment le travail du cuir et de l'argent.

Un autre campement où se déroulera une grande partie des activités culturelles et folkloriques du festival sera installé dans la zone de Aguenar, à une dizaine de kilomètres du chef lieu de la wilaya Tamanrasset.

Trois ateliers seront organisés à cette occasion, l'un pour l'enseignement du Tifinagh aux enfants, l'autre pour "l'observation du ciel" (astronomie) et un troisième pour les contes et les conteurs.

Les vainqueurs du concours "Contes et légendes sahariens", qui a déjà reçu quelque 70 candidatures, seront connus à la fin de cet évènement culturel. La précédente édition de ce festival s'était déroulée en février 2010.

APS

LA PUNITION D'UN ENFANT

Une arme à double tranchant

Nos enfants sont des feuilles blanches dans lesquelles on peut dessiner et écrire tout ce que l'on veut : mauvais ou bon. L'enfant est le miroir d'une éducation, il reflète tout ce qu'on lui apprend et ce que la société lui transmet aussi. Donc il a besoin de connaître ses limites, ses devoirs, ses droits... plus simplement ce qui est accepté ou pas.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les repères diffèrent d'une société à l'autre, d'une culture à l'autre et même d'une religion à l'autre parce que même les messages religieux transmis à l'enfant par ses parents et la société, peuvent être conçus différemment, selon les interprétations du groupe social. Cependant, toutes les cultures et même les religions sacralisent en quelque sorte, la notion de la limite. Chaque être humain et donc l'enfant est censé suivre des règles précises ; religieuses ou des codes sociaux et toute désobéissance ou dérapage est donc considéré comme un dépassement des limites.

Mais il faut comprendre que la notion de la limite, elle-même, diffère selon les cultures et «l'histoire sociale» d'un groupe et d'une société. Chez nous, la limite est parfois mal comprise et donc très mal transmise à un enfant, puisqu'il s'agit ici de la punition d'un enfant. «Donner des limites à l'enfant, c'est lui dire ce qui est acceptable ou non» d'où la punition en cas de dérapage ou la récompense en cas de la bonne application des règles. Les limites sont structurantes. Ce sont elles qui vont permettre à l'enfant de devenir un adulte et de pouvoir vivre en société. L'Algérien, selon des spécialistes ; psychologues et sociologues, confond punition et éducation jusqu'à penser que punir c'est éduquer. Alors que «punir c'est plutôt corriger une éducation qui est une base de données transmises à un enfant de la part de ces parents en premier lieu et de la société dans un second», nous expliquera Mme Mammeri, psychologue.

L'enfant jusqu'à l'âge de l'adolescence, n'arrivera pas à faire la différence entre le mal et le bien, le bon comportement et le mauvais sans faire référence à ses parents et ses proches, cela veut dire «que tout ce que font ses parents - qui sont pour lui un repère - est forcément bon et donc à copier», dira-t-elle. «une fois adolescent l'enfant a tendance à contrarier tout ce qu'il reçoit de l'autre et même de ses parents parce qu'à cet âge là, l'enfant commence à raisonner seul, éliminer les repères et donc remettre en cause tout ; règles, code social et limites», ajoutera la spécialiste.

Punition n'est pas agressivité

Mais le problème chez nous est que les parents n'arrivent pas à faire la différence entre agressivité et punition parce que le châtiement est dans notre esprit forcément corporel. «il faut avouer que l'Algérien a tendance à frapper parfois très fort son enfant sans prêter attention au degré de la bêtise commise», avouent des parents interrogés sur la question. Les spécialistes sont d'accord que la punition est bénéfique, mais la façon ne doit pas être la même, il faut établir un barème des punitions. «la punition



doit dépendre de ce que l'on veut sanctionner. On ne va pas réprimer de la même façon une transgression majeure et une petite bêtise. Et puis, il faut prendre en compte les aspects culturels. D'une génération à l'autre, les choses changent. En plus le barème de sanction n'est pas le même en fonction de l'âge. D'autre part, la punition ne doit pas être démesurée par rapport à la bêtise. Elle doit être juste, raisonnable et applicable», dira Mme Mammeri.

Si l'enfant renverse ou casse quelque chose la sanction peut être de le nettoyer, de racheter l'objet cassé avec son argent de poche. «Mais s'il ment, vole il faut le sanctionner plus sévèrement mais pas avant de comprendre ce qui l'a poussé à faire ça. Car c'est un acte illégal et transgressif. On est dans un autre registre que celui de la simple bêtise», ajoute-t-elle.

Par contre, il est important de faire comprendre aux parents que la sanction corporelle, qui fait aujourd'hui partie des mœurs de notre société, a elle aussi des règles et contrairement à ce que l'on pense, frapper peut rendre la chose plus grave et casse toutes les limites et devient même un encouragement à refaire les bêtises puisque

les conséquences sont connues et peuvent être supportables. Selon le psychiatre allemand Etty Buzyn, spécialiste en psychologie de l'enfant : «On ne peut pas situer la petite tape sur la main, la fessée et la gifle sur le même plan. Elles n'ont ni le même sens ni la même portée pour l'inconscient de l'enfant. La gifle, toujours brutale et humiliante, devrait être proscrite.

Le visage représente l'identité et il est, en outre, le lieu des sens - le regard, la voix, l'ouïe - qui servent à communiquer. Une fessée permettra parfois de stopper une crise quand l'enfant, prisonnier de sa colère, hurle ou se roule par terre et reste sourd aux paroles de l'adulte. Mais elle doit rester un geste exceptionnel, sous peine de perdre tout pouvoir symbolique et de mener à une escalade irréversible. Quant à la tape sur la main ou la fessée, son sens est clair : «Arrête ! » Elle fait partie d'un code tacite entre l'enfant et l'adulte, lorsque le regard "interdictif" et le haussement de ton se sont avérés inefficaces. Mais le malheur est que les parents chez nous, surtout le papa, ont souvent recours à ce genre de punition, l'adulte éternel se soulage ainsi par le biais de la brutalité ou il se rappelle de ce qu'il a subi lui-

même dans son enfance. D'ailleurs la majorité des parents interrogés justifient ainsi la punition corporelle : «Nous avons tous été frappés ou giflés par nos parents». Une fessée par contre peut être la solution. La seule condition est que les parents doivent justifier et expliquer la punition ; autrement dit ils doivent faire comprendre à l'enfant pourquoi il a été puni, cela développe en même temps chez lui le sens du mérite et donc il ne ressentira pas la punition comme une injustice, s'il se trompe il sera puni et fera donc tout pour mériter une récompense.

Ne jamais punir n'est pas la solution

Il faut aussi signaler que certains parents - même s'ils sont rares chez nous - ne punissent presque jamais leur enfants croyant que c'est mieux, craignant parfois les soi-disant effets psychologiques sur l'enfant ou simplement se basant sur leurs histoires personnelles disant : «Mes parents m'ont trop puni étant jeune et ça n'a pas donné de résultats bénéfiques donc je vais simplement me comporter différemment avec mes enfants». Cela est, selon les professionnels «faux», «simplement parce que les besoins psychologiques et même sociaux de l'enfant d'une époque à une autre ont totalement différents», nous a expliqué Mlle Haouès, spécialiste en sociologie éducative. «Donner des limites à un enfant, c'est lui dire ce qui est acceptable ou non pour vivre en collectivité et donc répondre aux normes imposées par le groupe social répondant aux règles culturelles, religieuses et sociales. C'est le préparer à la vie. Beaucoup de parents confondent le fait de poser des limites et l'idée que ce serait agressif. Mais en même temps, quand il s'agit de punir un enfant pour le protéger, même l'agressivité est permise. Prenant l'exemple d'un enfant qui joue avec des objets dangereux, touche au feu, l'adulte n'hésite pas à lui donner une tape pour qu'il ne se fasse pas mal». Ainsi c'est sur ces bases que les parents doivent agir, ils doivent admettre qu'une grosse bêtise nécessite une punition plus sévère. Il est important de comprendre que les parents qui ne punissent pas ne donnent pas de repères à leurs enfants.

C. K.

LE TRAVAIL DU POIL DE DROMADAIRE À M'SILA

Un savoir-faire ancestral toujours présent

Plus qu'un métier, le travail du poil de dromadaire ("Oubar") en tant que matériau de base dans la fabrication de vêtements, comme le burnous ou la kachabia, reste un authentique savoir-faire sinon un art transmis en héritage depuis des lustres, dans la région de M'sila, même si certaines difficultés en font une activité chère et aléatoire. La quantité de poil, prélevé généralement sur la tête, le coup, ou l'épaule de la bête, dépend de la race du camelin, explique Mahmoud, un artisan qui voue une passion sans bornes pour les camélidés. «Si le chameau, avec ses deux bosses, peut fournir jusqu'à 5 kg de poil par individu, la production dans le sud algérien, où ne règne que le dromadaire avec son unique bosse, ne dépasse guère le kilogramme ou le kilogramme et demi par tonte», soutient ce quinquagénaire, lui-même emmitoufflé dans un confortable burnous "Oubar". Malgré cette faible production, aggravée par la diminution du nombre de têtes de dromadaire constituant le cheptel camelin, le travail du poil de cet animal demeure une ressource économique substantielle pour de nombreuses familles du Sahara et des hautes plaines en Algérie.

La raréfaction du poil de dromadaire et la cherté qui en découle a poussé les exploitants de cette matière à changer les méthodes de collecte et à abandonner les ciseaux manuels au profit de tondeuses électriques. L'éleveur commence par raser la région de la face avant de l'enduire avec du beurre naturel et une pommade à base de souffre afin d'adoucir la peau et de soigner, le cas échéant, la gale. La tonte du dromadaire commence dès les trois premiers mois de sa venue au monde, âge durant lequel le poil est de bonne qualité en raison de sa douceur et de sa souplesse, affirme Mahmoud qui relève que ces qualités se perdent avec l'âge, le poil du chameau devenant moins dense et plus rêche. Le produit de la tonte qui se fait une seule fois par an, est ensuite vendu à des prix devenus exorbitants, aujourd'hui, puisque le kg de cette matière première est cédé à quelque 30.000 DA ou 3 millions de centimes. Le prix excessif, voire prohibitif, de cette matière première a une cherté des vêtements qui en sont fabriqués et qui sont souvent cédés à 50.000 dinars, ou davantage selon la qualité. Avant d'être prêt au tissage, le poil de dromadaire est lavé manuel-

lement pour le débarrasser des impuretés, puis séché et mélangé de manière à ce que les poils les plus foncés se mélangent de façon harmonieuse avec les tons plus clairs, donnant la couleur marron clair ou "camel", caractéristique des vêtements fabriqués avec ce matériau. Après cette phase, vient l'étape du cardage qui se fait également manuellement au moyen de cet outil en bois hérissé de poils métalliques qu'on appelle la carde. Le poil est ensuite filé puis tissé sur un métier semblable à celui utilisé dans le tissage de la laine, pour fabriquer des burnous ou des kachabias, incontournables en hiver, dans cette région des portes du Sahara. Le tissage d'un burnous en poil de dromadaire, qui "demande une très bonne qualification", insiste Mahmoud, se fait généralement par un groupe de femmes et peut être réalisé en deux jours pour quelque 10.000 DA. Devenus un produit de luxe, le burnous ou la kachabia en poil de dromadaire sont souvent réalisés à la commande. Mahmoud ajoute, le plus sérieusement du monde, qu'un vrai burnous Oubar, parementé avec goût par des mains expertes, procède de la haute couture !

APS

Lady Gaga : une veuve noire toujours aussi stylée



Lady Gaga est décidément sur tous les fronts ! En plein milieu de sa grande tournée d'un an et demi à travers le monde et alors qu'elle vient de commencer la promotion de son nouvel album Born This Way, prévu pour mai prochain, la chanteuse star trouve encore le temps d'assurer son rôle de directrice artistique de la marque Polaroid au CES de Las Vegas, un salon consacré à l'innovation technologique en électronique grand public, en fin de semaine.

Vêtu de noir des pieds à la tête, avec une robe très décolletée sortant tout droit des fifties et un voile transparent sur les cheveux, la Gaga a joué la showgirl de luxe pour présenter les nouveaux produits high-tech de la marque de photographie. Toujours là où on ne l'attend pas, la déesse des dance floors aux huit MTV Video Music Awards et deux Grammy avait déjà surpris le public d'une boîte de jazz new-yorkaise cette semaine en débarquant à l'improviste sur scène pour entonner des vieux standards aux côtés d'un de ses amis musicien de jazz réputé... Un talentueux caméléon cette Gaga !

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1898 Publication de "J'accuse"

«J'accuse» est le titre d'un article rédigé par Émile Zola lors de l'affaire Dreyfus et publié dans le journal L'Aurore du 13 janvier 1898 sous forme d'une lettre ouverte au président de la République Félix Faure. Zola y attaque nommément les généraux et autres officiers responsables de l'erreur judiciaire ayant entraîné le procès et la condamnation, les experts en écritures coupables de « rapports mensongers et frauduleux. » Il met aussi en cause les bureaux de l'armée coupables d'une campagne de presse mensongère, ainsi que les deux conseils de guerre dont l'un a condamné Dreyfus sur la foi d'une pièce restée secrète, tandis que le second acquittait sciemment un coupable. Surtout, il proclame dès le début l'innocence de Dreyfus. L'affaire Dreyfus a pour origine une erreur judiciaire, sur fond d'espionnage et d'antisémitisme, dont la victime est le capitaine Alfred Dreyfus (1859-1935), Juif et alsacien d'origine, et qui pendant douze ans, de 1894 à 1906, a bouleversé la société française.



Yougoslavie. En 1946, une nouvelle constitution, copie de celle de l'URSS de 1936, consacre le fédéralisme de la Yougoslavie et le pouvoir de Tito. En effet, les deux chambres législatives réunies nomment leur Président qui deviendra le Chef de l'État. Le gouvernement fédéral est investi du véritable pouvoir. Tito fonde la République fédérative populaire de Yougoslavie il est proclamé le même président jusqu'à sa mort.

1982 Crash d'un Boeing 737 de la compagnie Air Florida



Un Boeing 737 de la compagnie Air Florida plonge dans la rivière Potomac. Lors d'une tempête de neige, l'avion plonge dans la rivière Potomac après avoir heurté un pont de Washington 78 victimes ont été déplorées. Le spectaculaire et meurtrier accident du 13 janvier 1982 avec le crash d'un Boeing 737 de la compagnie dans le Potomac dans le centre de Washington accéléra sa chute. La compagnie fut mise en faillite puis cessa ses opérations le 3 juillet 1984.

1942 Sauvé par son siège éjectable

Les études pour un système d'éjection commencèrent au début de la Seconde Guerre mondiale. Il semble que le premier pilote sauvé par son siège éjectable fut un pilote d'essai allemand en 1942. L'Allemagne fut le premier pays à mettre en service un avion équipé d'un tel système avec le Heinkel He 219.



Les autres pays qui étudiaient des solutions du même type, comme le Royaume-Uni, ne réussirent pas à les mettre en œuvre avant la fin de la guerre.

1953 Le maréchal de Yougoslavie



Josip Broz Tito a été l'un des fondateurs du mouvement des non-alignés. Il s'inscrira au parti communiste russe puis de

1999 L'embuscade du Dakar



Alors qu'ils traversent des pays pauvres et endettés avec des engins souvent hors de prix, alors qu'il traversent des régions superbes sans même regarder le paysage, alors qu'ils traversent les villages, écrasant ici où là les habitants qui ne se rangent pas suffisamment vite, les concurrents du Dakar 1999 (Total Granada Dakar) sont victimes d'une embuscade. Un commando les braque en Mauritanie. Une moto, trois quads, douze voitures et sept camions sont stoppés, les pilotes et co-pilotes fouillés et dépouillés de leurs argent et papiers. Quatre voitures, 3 camions et une moto sont "saisis" par les pillards qui vidangent les réservoirs des autres véhicules avant de prendre la fuite. Personne n'est blessé.

LE CARNET DU MIDI

1938 IL INCARNE LES ANNÉES YÉ YÉ

Richard Anthony qui voit le jour au Caire s'installe à Paris après qu'il s'est trébuché d'Argentine en Angleterre obligé de suivre ses parents qui avaient des obligations professionnelles qui faisaient d'eux des globe-trotters. En 1958, à l'orée des Sixties, arrive en France une vague de musique d'outre Atlantique, c'est l'éclosion de nombreuses idoles, dont Richard Anthony, en précurseur. Richard touche le jackpot grâce à l'adaptation d'une chanson des Coasters, "three cool cats" qu'il transforme en Nouvelle Vague, expression inventée par Françoise Giroud pour désigner la génération montante du cinéma français. C'est pour lui le début d'une carrière au cours de laquelle il enchaînera succès sur succès. En tout 21 chansons classées numéro 1 en France et dans le monde, dont la plupart sont des classiques des années 60. Il est d'ailleurs considéré comme l'artiste ayant vendu le plus de disques à cette époque.



1938 BON PIED BON ŒIL



Cabu, dessinateur de BD et célèbre caricaturiste est né un 13 janvier. Après des études artistiques à l'école Estienne de Paris, ses premières illustrations paraissent dans un quotidien régional, « l'Union de Reims » en 1954 mais il est mobilisé lors de la guerre d'Algérie. C'est dans le journal de l'armée « Le Bled » qu'il publie d'autres dessins dont « La Fille du colonel ». Il restera dans l'armée durant 27 mois et il gardera de cette période un fort anti-militarisme et une vision anarchiste de la société. Il va ensuite se faire vraiment connaître en entrant à « Hara-Kiri », un magazine satyrique ne faisant pas dans la dentelle créé par Cavanna et Bernier, alias le professeur Choron. Cabu participe ensuite à « Hara-Kiri hebdo » mais celui-ci est interdit en 1970 suite à une parution titrant « Bal tragique à Colombey : 1 mort » après la mort du Général de Gaulle, titre qui faisait aussi référence à l'incendie d'un dancing à Saint-Laurent-du-Pont. Quoi qu'il en soit, une semaine plus tard sera lancé « Charlie Hebdo » auquel va encore participer Cabu. Dans les années 70/80, le dessinateur va publier de nombreux albums qui tous rencontreront un immense succès. Il va s'orienter vers la caricature politique toujours pour « Charlie Hebdo ». Nul autre que Cabu ne sait mieux combattre la bêtise, les dérives et les travers de la société par le rire... Bon anniversaire Monsieur Cabu !

2004 LE PLUS PROLIFIQUE DES TUEURS EN SÉRIE

Harold Frederick Shipman était un médecin généraliste anglais. A la mort de sa mère il n'a que 17 ans. Il étudie au Nouveau Collège de Nottingham. En 1975, Shipman fut arrêté en possession d'ordonnances de pethidine pour son usage propre. Il fut envoyé brièvement dans un centre de désintoxication. Il fut déclaré sain à sa sortie. Il fut reconnu coupable, le 31 janvier 2000, de 15 assassinats et condamné 15 fois à la prison à vie. Il se suicida en 2004 dans sa cellule du HMP Wakefield dans l'ouest du Yorkshire sans avoir jamais admis ou expliqué ses crimes. Après une enquête initiée en mars 1998, abandonnée le 17 avril 1998, puis reprise en juin 1998 suite au décès de Kathleen Grundy, sa dernière victime (durant cet intervalle, il avait encore tué 3 personnes), il fut décidé qu'il y avait assez d'éléments pour conclure que ce dernier avait tué un total de 215 personnes, pour la majorité des femmes. Il fut arrêté le 7 septembre 1998. Sa plus jeune victime fut une femme de 41 ans. Certaines sources ont suggéré que Shipman pourrait avoir tué plus de 400 personnes. La législation britannique relative à la santé et aux médicaments fut révisée et profondément modifiée suite à cette affaire.



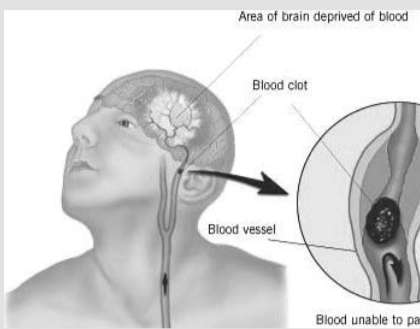
2009 ACTEUR VEDETTE DE SÉRIES



Patrick McGoohan est un acteur irlandais-américain. Vedette des séries « Destination danger » et « Le Prisonnier » (série dont il est par ailleurs le co-créateur), il a également participé à plusieurs épisodes de la série Columbo, en jouant le rôle du meurtrier à quatre reprises et en réalisant plusieurs épisodes. Pour l'anecdote, au début des années 1960, tout auréolé du succès de la série d'espionnage britannique « Destination danger », il se voit proposer le rôle de James Bond dans James Bond 007 contre Dr. No de Terence Young. Mais il refusa ce rôle, jugeant le personnage de James Bond incompatible avec ses critères moraux. Son dernier rôle marquant, au cinéma fut celui du roi Édouard Ier d'Angleterre dans « Braveheart » en 1995. Il joua également un rôle mémorable de directeur de prison dans « L'Évadé d'Alcatraz » Il décèdera ce jour à Los Angeles.

AVC

Les signes qui doivent alerter



Alors qu'une récente étude vient de montrer les effets positifs du Prozac sur le rétablissement des patients après un AVC, retour sur l'AVC et ses signes annonciateurs.

Qu'est-ce qu'un AVC :

"L'Accident Vasculaire Cérébral est le plus souvent causé par un caillot de sang qui bouche une artère cérébrale. Le sang ne peut alors plus passer et, en conséquence, il n'apporte plus d'oxygène. Toutes les cellules que l'artère alimentait meurent donc par manque d'oxygène", explique Marie, infirmière en neurologie dans un hôpital parisien. De ce fait, il est très important de déceler au plus vite un AVC afin que la zone touchée soit "débouchée" au plus vite, pour que les séquelles soient le moins nombreuses possible.

Les signes qui doivent alerter :

Si vous constatez subitement et brutalement l'un ou plusieurs des signes suivants chez un proche, conduisez-le de suite à l'hôpital. Au préalable, vous pouvez procéder à un rapide bilan neurologique pour détecter l'AVC et n'oubliez pas de noter l'heure à laquelle sont survenus ce ou ces signes.

- Une hémiparésie droite ou gauche (paralysie d'un côté du corps)
- Des troubles du langage
- Des fourmillements ou des picotements d'un côté du corps, du visage ou d'un seul membre.
- Une paralysie faciale
- Un flou visuel
- Des vertiges avec démarche ébrieuse (la personne ne marche pas droit)
- Une douleur très intense et de façon subite à la tête

Ces signes peuvent apparaître à tout moment, même la nuit. Contactez très rapidement le SAMU. De même, ces signes qui sont apparus subitement peuvent disparaître dans les minutes ou les heures qui suivent. Il s'agit alors de signaux d'alerte qui doivent être pris au sérieux.

Comment faire un bilan neurologique ?

- Faites lever les bras à l'horizontale de la personne pendant au moins 10 secondes. Si la personne ne bouge pas, ou peine à tenir la position alors qu'auparavant, elle en était capable, c'est qu'elle a un déficit.

- Procédez au même exercice pour ses jambes.

- Touchez l'un après l'autre, les avant-bras de la personne puis ses jambes. Si elle ne ressent pas votre main de la même façon sur les deux bras ou les jambes, c'est qu'elle souffre de troubles de la sensibilité.

- Faites parler la personne et demandez-lui de prononcer une phrase simple. Si elle s'embrouille et n'y parvient pas, c'est qu'elle souffre de troubles de la parole.

- Faites sourire la personne. Si son sourire est déformé (un seul côté se lève), c'est qu'elle a une paralysie faciale.

HYPOGLYCÉMIE
COMMENT LA RECONNAÎTRE

L'hypoglycémie véritable est une maladie rarissime. Dans le langage courant, on désigne par le terme hypoglycémie un ensemble de malaises très désagréables causés par la baisse du taux ou l'insuffisance de sucre dans le sang ("hypoglycémie" signifie littéralement taux de sucre sous la normale), qui prive le cerveau de la quantité de sucre dont il a besoin pour fonctionner (le cerveau consomme obligatoirement 6 g de sucre à l'heure).

PR SORAYA HAKIM

Souvent, on appelle à tort hypoglycémie un dérèglement du système nerveux autonome, appelé dysautonomie (affection de la même famille que l'hypotension orthostatique, qui frappe surtout les femmes) parce que ses symptômes sont analogues et sont eux aussi soulagés par la prise d'aliments. L'hypoglycémie n'est pas héréditaire et il n'existe aucun moyen de la prévenir. Elle est rarement dangereuse, mais le cerveau peut être endommagé si on est victime d'attaques répétées et sérieuses. Il existe trois formes d'hypoglycémie. Chez les personnes qui ne sont pas diabétiques, la forme la plus fréquente est ce qu'on appelle l'hypoglycémie réactionnelle. C'est un trouble de la sécrétion de l'insuline après l'alimentation. On n'a pas relevé de facteurs de risque, mais on observe que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à souffrir d'hypoglycémie réactionnelle. Souvent, les personnes victimes d'hypoglycémie réactionnelle ont subi une chirurgie gastrique ou ont un ulcère gastro-duodénal, mais il arrive aussi que les malaises surviennent sans motif apparent ; on ignore pourquoi. L'hypoglycémie organique, qui survient à jeun, est une maladie qui frappe surtout les personnes âgées de plus de 60 ans, les hommes autant que les femmes.

Hypoglycémie réactionnelle

Réaction anormale à la consommation de sucre. Après un repas ou après avoir consommé des aliments sucrés, certaines personnes voient leur taux de sucre sanguin chuter en-dessous de la moitié de sa valeur normale. Ces personnes souffrent d'un dérèglement (la plupart du temps inexplicable) de la sécrétion d'insuline par le pancréas. Ce dérèglement fait en sorte que le sucre quitte le sang plus rapidement qu'il n'y entre.

Hypoglycémie organique

Appelées également insulinomes, elles sont situées dans le pancréas et produisent de l'insuline indépendamment du taux de sucre dans le sang. Un excès d'insuline empêche le foie de fabriquer du sucre. Quand l'organisme est à jeun, c'est le foie qui fabrique le sucre. L'état hypoglycémique survient lorsque le foie est incapable de fabriquer la quantité de sucre requise par le cerveau.

Hypoglycémie accidentelle

Prise d'une dose excessive d'insuline en injection ou d'hypoglycémiant oraux chez les diabétiques. Il arrive que des personnes prennent deux fois leur dose d'insuline par erreur, qu'elles la dosent mal ou encore qu'elles intervertissent les doses d'insuline à action rapide et celles à action lente. En ce qui concerne les comprimés



d'hypoglycémiant, il peut arriver que les personnes les confondent avec un autre médicament ou qu'elles oublient qu'elles les ont déjà pris. Une dose excessive d'insuline et d'hypoglycémiant des suites d'une administration erronée peut faire chuter le taux de sucre et provoquer une hypoglycémie temporaire et ce, très rapidement dans le cas de l'insuline. En milieu hospitalier, c'est la cause la plus fréquente des accès d'hypoglycémie ; certains médicaments qui empêchent la production de sucre ou qui stimulent la production d'insuline (notamment les sulfamides) ; consommation excessive d'alcool. L'alcool empêche le foie de fabriquer du sucre.

Examens et traitement

S'assurer que les malaises ne sont pas attribuables à de l'anxiété. La moitié des symptômes de l'hypoglycémie sont exactement les mêmes que ceux d'une attaque de panique, du genre de celle que l'on connaît pendant quelques instants lorsqu'on a failli avoir un accident de voiture, par exemple. Pendant un malaise, prendre un verre de lait et deux biscuits ou tout produit sucré. Cela fait disparaître les symptômes, quelle que soit la cause de l'hypoglycémie, en normalisant la glycémie (taux de sucre) si elle est basse. L'intérêt de cette mesure est de permettre de déterminer s'il y a véritablement des crises d'hypoglycémie et si elles sont responsables des malaises. Des symptômes analogues survenant avec une glycémie normale sont dus soit à un trouble du système nerveux autonome (dysautonomie), soit à des accès de panique. Éviter de consommer des aliments très sucrés dépourvus d'autres nutriments. Il faut éviter de consommer, par exemple, des boissons gazeuses sucrées ou des fruits très sucrés tels que le raisin ou les bananes.

Combiner les glucides à des protéines. Les glucides comprennent les féculents, les légumes, les fruits et les aliments sucrés. Les protéines incluent tous les produits d'origine animale. Par exemple, si vous prenez des fruits le matin, ajoutez des œufs votre menu. Cela fait sécréter du glucagon, une hormone qui augmente la glycémie.

Manger plus de fibres. Elles ralentissent l'absorption du glucose par l'intestin. Plus le sucre pénètre lentement dans le sang, moins le corps sécrète d'insuline.

Vous n'êtes pas diabétique et vous éprouvez un ou plusieurs des symptômes suivants qui disparaissent lorsque vous vous alimentez : accès de tremblements, sueurs, faim impérieuse, grande faiblesse, nausées, vertige, somnolence, désorientation momentanée, perte de concentration, palpitations. Cela constitue une urgence médicale. Vos malaises surviennent le matin à jeun ; la consultation est encore plus indiquée dans ce cas.

Reconnaître une hypoglycémie

Les personnes diabétiques ne sont pas les seules à risquer une hypoglycémie. Le jeûne, par exemple, est une cause classique d'hypoglycémie. Quelles sont les autres circonstances possibles à l'origine d'une hypoglycémie ? Quels sont les symptômes et comment réagir ?

Les signes

Ces symptômes témoignent d'une glycémie basse associée à un fonctionnement anormal du cerveau. En cas d'hypoglycémie, il est classique d'observer certains de ces symptômes. Ils sont variés et peu spécifiques. Baisse soudaine d'énergie, fatigue, asthénie, tremblements, sueurs, palpitations, nervosité, irritabilité, maux de tête, pâleur du visage, faim impérieuse, étourdissements, somnolence, faiblesse, fourmillements dans les extrémités, engourdissement des membres, troubles du comportement : confusion, difficultés de concentration, parole difficile...

Les principales causes

L'anorexie, le jeûne, la dénutrition sévère. La prise d'alcool est une cause fréquente. Certains médicaments : les antidiabétiques, l'aspirine (particulièrement chez le nourrisson et les jeunes enfants), les anti-inflammatoires non stéroïdiens, la suinidine, etc. Enfin, certaines maladies peuvent aussi être à l'origine d'une hypoglycémie : insuffisance des glandes surrénales, dérèglement de l'hypophyse, hypothyroïdie, maladie du foie, insuffisance rénale, cancer du foie, pancréatite, atteinte cardiaque, hypersécrétion d'insuline, gastrectomie (ablation de l'estomac après un cancer gastrique), certaines infections bactériennes, etc. Les causes sont nombreuses et variées mais on peut retenir que l'hypoglycémie survient le plus souvent après un jeûne ou après la consommation d'alcool.

S. H.

Le coin
des Gourmets
Cornets salés au poulet



Ingrédients :

Pâte feuilletée
250 g de blanc de poulet
1 oignon haché
2 carottes râpées
1 poignée d'olives vertes dénoyautées coupées en petits morceaux
1 boîte de champignons
2 c. à soupe de persil finement haché
4 portions de fromages
2 c. à soupe de mayonnaise
Grains de nigelle
Sel, poivre

Préparation :

Couper la pâte feuilletée en lanières. Rouler les lanières de pâte autour des moules en forme de cornet beurrés, les enduire avec le jaune d'œuf puis garnir avec des grains de nigelle, les disposer au fur et à mesure dans une tôle recouverte de papier sulfurisé.

Faire cuire dans un four préchauffé à 180° C jusqu'à ce qu'ils soient dorés, démouler.

Préparer la farce : faire revenir l'oignon dans une poêle avec un peu d'huile jusqu'à ce qu'il soit translucide, ajouter le poulet coupé en petits morceaux, les champignons émincés, les morceaux d'olives, saler et poivrer, laisser cuire à couvert jusqu'à ce que le poulet soit cuit et la sauce soit réduite, laisser la farce refroidir et ajouter le fromage coupé en morceaux et bien mélanger. Eplucher les carottes et les râper, les mélanger dans un saladier avec la mayonnaise.

Remplir la moitié des cornets avec le mélange de poulet et l'autre moitié les remplir avec le mélange de carotte et servir.

Boules au noix de coco et cacao



Ingrédients :

500 g de noix de coco râpée
1 boîte de lait concentré sucré
50 g de cacao
Des perles argentées pour la décoration

Préparation :

Dans un saladier, mélanger 400 g de noix de coco et 30 g de cacao, rassembler le mélange avec le lait concentré et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et lisse, placer au réfrigérateur pendant 20 minutes.

Façonner de cette pâte des petites boules de la grosseur de petite cerise.

Mettre dans une assiette le reste de noix de coco et le reste de cacao, bien mélanger, rouler les boules de noix de coco dans ce mélange, les mettre au fur et à mesure dans des petites caissettes en papier, les décorer avec les perles argentées.

LE CÉLERI

Un légume qui accompagne tous les plats

A première vue, c'est une grosse boule beige, irrégulière, bosselée. Son poids varie entre 600 g et 1 kg, et sa taille de 15 à 25 cm de diamètre. Il doit être lourd et ferme, sans taches marquées. C'est un légume qu'on peut associer pratiquement à tous les plats.

Comment le choisir :
La base ressemble à un bulbe de fenouil, mais avec de longues tiges bien droites et des feuilles vertes au bout. Il doit avoir de belles feuilles vertes assez foncées, un cœur bien blanc et des tiges droites et fermes.

Le préparer :

Il est préférable de le peler pour retirer les parties trop fibreuses et tirer les "fils" désagréables en bouche. Pour éviter qu'il noircisse en s'oxydant à l'air, passez un demi-citron sur toute sa surface. Ensuite, la découpe dépend de la préparation souhaitée.

Le cuisiner :

Tout est bon dans le céleri. Les tiges, les côtes, les feuilles... On le connaît bien cru dans la salade de céleri (céleri râpé + sauce à la mayonnaise). On peut l'intégrer dans d'autres salades mais sa saveur piquante et légèrement amère risque de dominer. Son parfum très puissant, amer et acidulé à la fois, avec cette sensation fraîche et anisée, est utilisé dans les soupes, potages, bouillons, pot-au-feu... La tige et le pied se mangent crus en salade, ou cuits seuls ou avec d'autres légumes (dans le couscous notamment). Il se prépare en soupe, velouté, purée et en accompagnement, notamment dans la julienne de légumes (carottes, courgettes et céleri émincé en spaghetti).

Les feuilles s'utilisent comme une herbe aromatique. Il est souvent intégré au bouquet garni pour parfumer la cuisson.

Les bons accords :

- En garniture de viandes, volailles, canard, poisson
- En purée mixte aux pommes



de terre avec une pointe de muscade
- En velouté avec des zestes d'orange
- Rôti au four et assaisonné de sauce soja

TRAITEMENT DES TRONCS D'ARBRE EN HIVER

Peindre les arbres fruitiers à la chaux



On désigne sous l'appellation "lait de chaux" une préparation liquide à base de chaux vive agricole. C'est un produit très efficace, dont l'application préventive évitera au

jardinier pas mal de souci sur ses fruitiers.

longues, bottes...

Pourquoi faire ?

Le lait de chaux est une préparation naturelle active, qui détruit les larves des parasites nichant sous l'écorce des arbres fruitiers (insectes), ainsi que les champignons microscopiques, qui y passent également l'hiver en attendant de développer à la saison les redoutables maladies cryptogamiques (tavelure, cloque, moniliose, chancre...). Une application sur les troncs tous les 2 ans au milieu de l'hiver constitue une protection efficace.

Préparation

Avant préparation ou application du produit, protégez-vous soigneusement : la chaux vive est un produit dangereux, très corrosif, à manipuler avec précaution. Gants et lunettes obligatoires, manches

Principe d'application

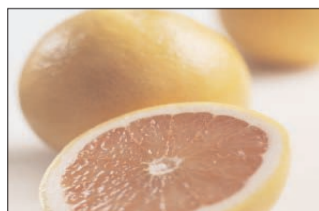
Travaillez un jour sans vent et sans pluie. Le badigeon de chaux s'applique à la brosse ou au pinceau large sur un tronc préalablement débarrassé des morceaux d'écorce mal accrochés ou décollés, des mousses et autres tissus abîmés qui constituent les premiers abris des larves. Passez si nécessaire une deuxième couche avant que la première ne soit complètement sèche.

Résultat

Le lait de chaux constitue vraiment un antiseptique efficace. Vous constaterez l'été suivant le meilleur état sanitaire de vos arbres et/ou la baisse de vos traitements curatifs. Et ces troncs blancs n'ont-ils pas fière allure ?

A S T U C E S

Pépins de pamplemousse contre le mildiou :



Quelques gouttes d'extrait de pépin de pamplemousse à l'eau d'arrosage de vos plantes, vous les aideront à se défendre contre les champignons, la moisissure, la rouille, le mildiou.

Antiparasite pour rosiers...



Afin d'éviter que vos rosiers ne soient assaillis de parasites, enfoncez dans la terre autour des pieds de vos rosiers quelques gousses d'ail.

...pour plantes vertes



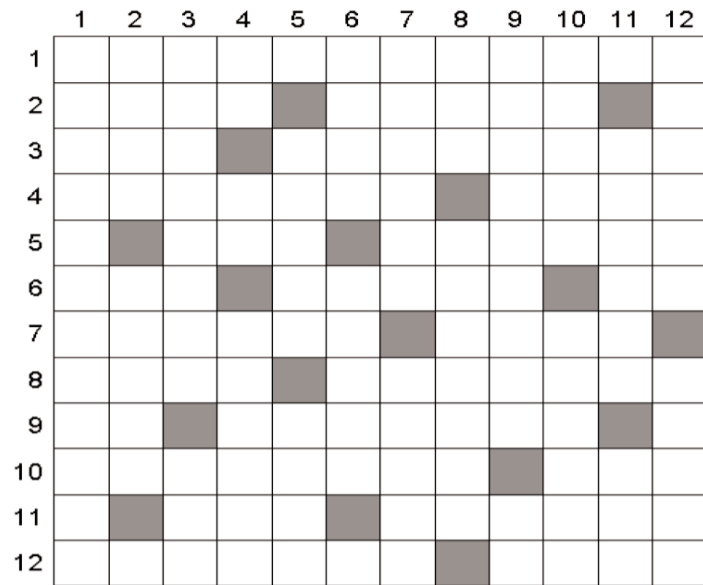
Déposez un peu de tabac dans une casserole d'eau, portez à ébullition. Puis, une fois que l'eau a refroidi, utilisez-la pour arroser vos plantes vertes.

Cultiver haricots, potirons et maïs



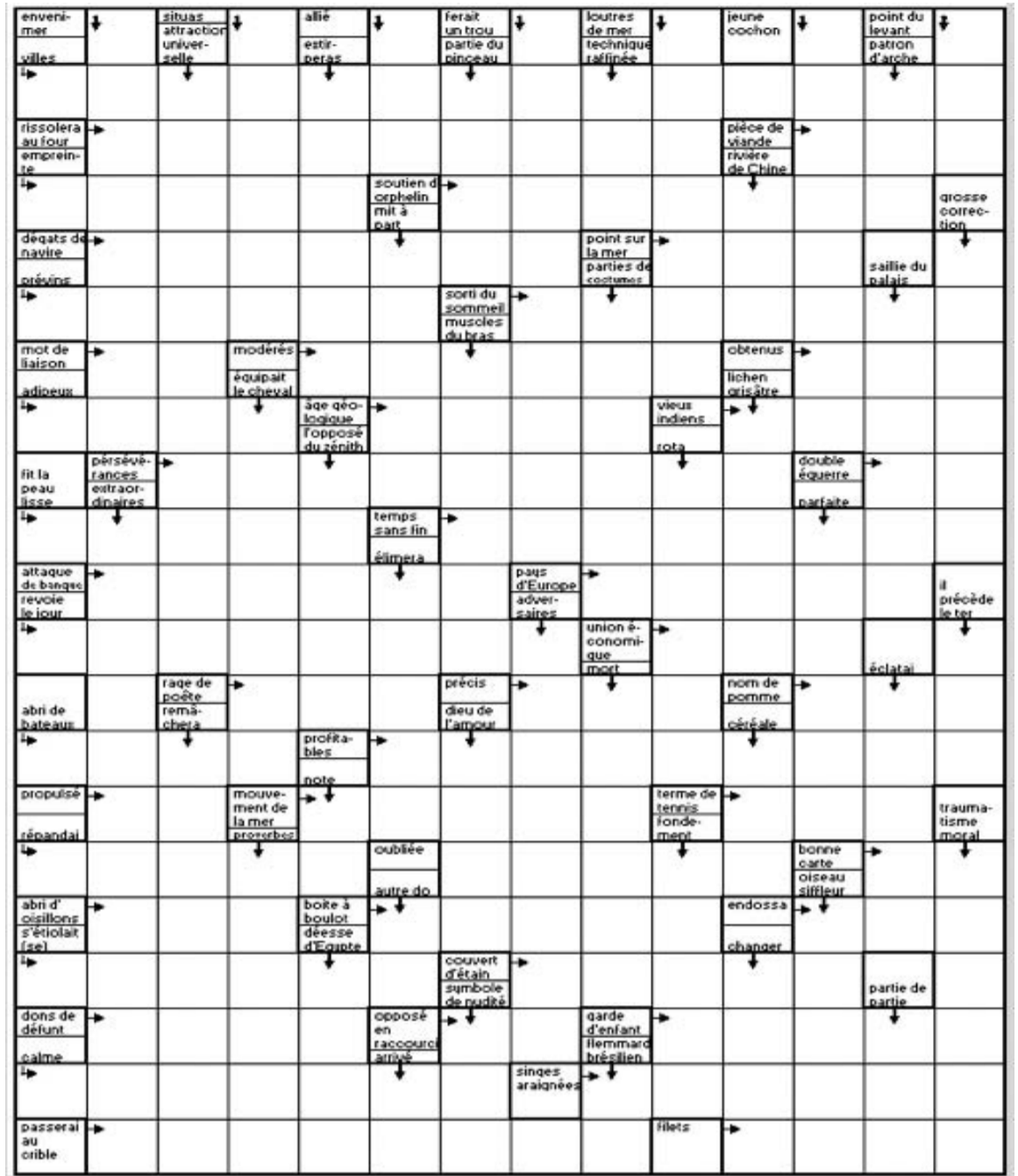
Plantez-les ensemble. La hauteur du maïs servira d'ombre aux feuilles de potiron, et les haricots prendront les tiges du maïs comme tuteur.

Mots Croisés N°432



- Horizontalement :**
- Perversement
 - Ne conduisent pas des idiots. Ficeler
 - Note. Dis qu'une chose n'existe pas. Pronom
 - Elle vend des rubans. Ultraviolet
 - Sotte. Séchage
 - Crevé. Dégrader
 - Elément du gr. (médecin). Compagne. Nielsbohrium
 - Lycée professionnel. Dérangée
 - Font tort à qqn
 - Conformes. Exactement
 - Unité de fluidité dans le système C.G.S. Perroquet
 - Locations sous réserve de confirmation
- Verticalement :**
- Badaud
 - Etonnant. Pointe d'un organe animal ou végétal
 - Curie. Détroits qui réunissent la Baltique à la mer du Nord (Grand ou petit). Poissons comestibles
 - Victoire de Napoléon. Département de la région Rhône-Alpes
 - Instruments chirurgicaux. Greffer
 - Epuisais. Chaîne de télévis
 - sion culturelle européenne
 - Clé. Société protectrice des animaux
 - Article espagnol. Ville d'Italie. Astate
 - Équipement. Vingt-troisième lettre de l'alphabet grec
 - Bouclier. Année-lumière. Article de fond qui exprime l'opinion d'un journaliste
 - Néon. Ch.-l. de c. de la Savoie. Tissu
 - Défaut. Diplôme d'études supérieures spécialisées

Mots Fléchés N°432



SUDOKU N°432

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 3 | 2 | 6 | | |
| 1 | | 5 | 9 | | | | | | |
| | 8 | 3 | | 1 | 4 | | | | 7 |
| | 1 | 2 | 6 | | | | | | |
| | 9 | | | | 7 | | | | |
| 7 | 6 | 8 | 3 | 2 | 9 | | | | |
| | | | | | 5 | | | | |
| | 7 | 6 | | | | | 9 | | |
| | | | | | 6 | 1 | 8 | 7 | |

Mots-Maxi N°432

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

LETTRES PROPOSÉES :

W B E W M D A U O O

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°431

HIERARCHISER
ONCES . RECELE
USINES . LIGUE
SUMO . EVI . M . C
PLEURNICHEUR
IT . EUSSE . NPI
LEVREAU . OTER
L . A . ESAIE . RE
EUROS . LUINI .
UNIR . MILLOSS
SIAMOISE . TEE
ETIER . ESPERE

MOTS FLECHÉS N°431

• S • M • R • M • B • F • A
R E G U L A R I S A T I O N S
• D E L I B E R A T I O N S
M I N E R A L E • T R U C •
• M E T A C A R P E • L E V
V E R S • H I A T U S • S E
• N A • C E S • O S E E • N
A T T I R E • O S E I L L E
• A I L E • P R E • N I E R
P T O L E M E E • T E M P E
• I N U S I T E E S • A R E
B O S S • M A S S E E • O S
• N • I D E S • A T L A S •
E S S O R E E S • S I S E S
• A N A • S E M E S T R E
G A R N I S • N U • O R I N
• E M I N E N T • A N E E S
U R E S • C U I T • S I • U
• E N T E • R E A C • N O E
A R T E R E S • C O U T I L
• A S S E N E N T • N E E S

SUDOKU N°431

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 7 | 9 | 6 | 2 | 1 | 8 | 4 | 3 |
| 8 | 2 | 1 | 3 | 5 | 4 | 7 | 6 | 9 |
| 6 | 3 | 4 | 8 | 9 | 7 | 2 | 5 | 1 |
| 1 | 4 | 8 | 5 | 3 | 2 | 6 | 9 | 7 |
| 2 | 9 | 3 | 4 | 7 | 6 | 1 | 8 | 5 |
| 7 | 6 | 5 | 9 | 1 | 8 | 3 | 2 | 4 |
| 9 | 1 | 6 | 7 | 8 | 5 | 4 | 3 | 2 |
| 4 | 5 | 7 | 2 | 6 | 3 | 9 | 1 | 8 |
| 3 | 8 | 2 | 1 | 4 | 9 | 5 | 7 | 6 |

MOTS-MAXI

DÉBOUTÉ
DESPOTE
FOETUS
OBSÉDÉ
OBTUSE
DEBOUT
DÉPOSE
DÉPUTÉ
DÉSUET
ÉPOUSE

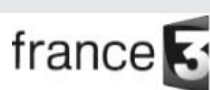
PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:20 Zoé Kézako
06:30 Zoé Kézako
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Soeur Thérèse.com
11:00 Météo
11:05 Las Vegas
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Au coeur des Restos du Coeur
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Une seconde vie
16:45 Brothers & Sisters :
17:35 New York, police judiciaire
18:25 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:42 Météo des neiges
20:45 Julie Lescaut
22:30 Esprits criminels
23:15 Esprits criminels
00:05 Esprits criminels
01:00 Reportages
02:20 Sept à huit
03:20 L'amour à crédit
04:55 Musique
05:00 Sur les routes d'Ushuaïa



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Soyons clairs
12:58 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:15 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Météo
19:50 Météo des neiges
19:55 Image du jour
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Envoyé spécial
22:45 Ma maison de A à Z
22:49 Infrarouge
22:50 Marcel Cerdan, une légende française
23:55 IRCGN



08:45 Des histoires et des vies
09:50 Inspecteur Derrick
10:40 Côté maison
11:15 Côté cuisine
11:40 Consomag
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 12/13 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis
13:35 En course sur France 3
13:50 En quête de preuves
14:45 Keno
14:50 Inspecteur Frost
16:05 Nous nous sommes tant aimés
16:38 Culturebox
16:40 Slam
17:15 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Météo des neiges
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition régionale et locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Le journal du Dakar
20:05 Comprendre la route, c'est pas sorcier
20:10 Plus belle la vie
20:35 L'adversaire
22:40 Une histoire épique
22:43 Météo
22:45 Soir 3



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 Kid
07:20 Disney Kid Club
08:05 Météo
08:10 M6 clips
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Dr Quinn, femme médecin
10:55 Dr Quinn, femme médecin
11:45 Dr Quinn, femme médecin
12:40 Météo
12:43 Météo des neiges
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Lune de miel en enfer
15:25 Un scénario presque parfait
17:00 Missing
17:45 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:43 Météo des neiges
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Lie to Me
21:30 Lie to Me
22:20 Lie to Me
23:15 Accusé à tort
00:15 Accusé à tort
01:15 Life on Mars
02:00 Life on Mars
02:35 Météo
02:40 Turbo
03:45 M6 Music



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Vues sur la plage
20:40 Frozen River
22:15 Il était une fois...
23:05 Tracks
00:00 Le cirque ultime
01:35 Perhaps Love
03:15 La «Ronde de nuit» de Rembrandt

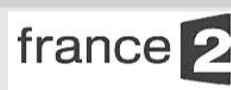


09h30 : Djourouh el hayet
10h00 : Mihen tatalacha
10h25 : Ahlem ghoume
11h00 : La femme de Beni Snous
12h00 : Journal en français
12h20 : Louiza Fernanda
13h35 : Beyt djedi II
14h25 : El mouhima el qotbia
15h15 : Rawai'e el cirque el rous-si
16h30 : Qaher el bihar
17h00 : El djaouale
17h20 : Bruce Lee
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : Djourouh el hayet
19h00 : Journal en français
19h30 : Algérie, génies des lieux
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Le prix du rêve
22h30 : El Oued (1re ptie)
23h25 : Antoum aydhan

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:20 Zoé Kézako
06:30 Zoé Kézako
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Soeur Thérèse.com
11:00 Météo
11:05 Las Vegas
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Au coeur des Restos du Coeur
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Le berceau du mensonge
16:45 Brothers & Sisters
17:35 New York, police judiciaire
18:25 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Courses et paris du jour
20:39 Météo
20:40 Trafic info
20:45 Le plus grand quiz de France
23:15 Confessions intimes
01:15 Voisins
02:50 Trafic info
02:55 50 mn Inside
03:50 Tous ensemble
04:35 Musique



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:54 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:52 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard : Les soeurs
17:10 Paris sportifs
17:11 Point route
17:15 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
18:50 Point route
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo
19:53 Météo des neiges
19:55 Image du jour
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Dame de coeur
22:10 Avocats & Associés
23:05 Euromillions



08:55 Des histoires et des vies
09:50 Inspecteur Derrick
10:40 Côté maison
11:15 Côté cuisine
11:40 Consomag
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis
13:35 En course sur France 3
13:50 En quête de preuves
14:45 Keno
14:50 Inspecteur Frost
16:05 Nous nous sommes tant aimés
16:38 Culturebox
16:40 Slam
17:15 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Météo des neiges
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Le journal du Dakar
20:05 Comprendre la route, c'est pas sorcier
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa
22:25 Une histoire épique
22:26 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Vie privée, vie publique



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 Kid
07:20 Disney Kid Club
08:05 Météo
08:10 M6 clips
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Dr Quinn, femme médecin
10:55 Dr Quinn, femme médecin
11:45 Dr Quinn, femme médecin
12:40 Météo des neiges
12:43 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Une mère désespérée
15:00 Une mère désespérée
16:15 Missing
17:00 Missing
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo des neiges
19:43 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 N.C.I.S.
21:30 N.C.I.S.
22:20 N.C.I.S.
23:10 Sons of Anarchy
00:05 Sons of Anarchy
01:05 Earl



19:30 Globalmag
19:55 Vues sur la plage
20:40 L'étranger en moi
22:15 La dépression postnatale
23:10 Space tourists
00:45 Court-circuit
00:51 Quand maman sera partie
01:16 Frankie
01:40 La reine Margot
04:00 Arte Rock & The City



09h30 : Djourouh el hayet
10h00 : Mihen tatalacha
10h25 : Ahlem ghoume
11h00 : Hoggar 3
11h25 : Rawaat el khelq
12h00 : Journal en français
12h35 : Assr El-Khoufafa'e
13h30 : Prière du vendredi
14h00 : Qeyame islamia
14h20 : Association awtar
14h45 : Mawid maa el qadar
16h30 : Qaher el bihar
17h00 : El djaouale
17h15 : Bruce Lee
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : E'dhikra el akhira
19h00 : Journal en français
19h30 : Visite "Mascara"
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Danger route
21h10 : D'zair show "Samir El-Assimi+Farid Kessaissia..."



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice
de la publication :
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements Bt B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

La grippe A confère une super immunité



Les personnes infectées par le virus de la grippe A présentent par la suite de meilleures défenses face à divers autres types de virus de la grippe. Une piste vers un vaccin universel de la grippe.

Après une infection par le virus H1N1, celui de la grippe A, le corps fabrique des anticorps actifs contre un grand nombre d'autres souches de virus grippaux, relate une étude parue dans le Journal of Experimental Medicine. Les chercheurs espèrent utiliser cette faculté pour mettre au point un vaccin universel contre la grippe. Ce dernier éviterait alors la recherche et la définition des souches épidémiques chaque année pour constituer un vaccin saisonnier. Le Dr Patrick Wilson, professeur

adjoint de médecine à l'Université de Chicago, qui a dirigé les dernières recherches, a déclaré que le virus de la grippe porcine H1N1 qui a atteint des proportions pandémiques infectant environ 60 millions de personnes l'an dernier a fourni une occasion unique d'étude pour les chercheurs. «Il montre comment fabriquer un seul vaccin qui pourrait offrir une immunité à tous contre la grippe.» Dans leur étude, les biologistes ont travaillé sur neuf sujets qui ont contracté la grippe A durant la pandémie. Ils ont découvert que l'infection avait déclenché la production d'une large gamme d'anticorps qui ne sont que très rarement retrouvés après des infections par des virus saisonniers. Parmi ces anticorps, l'équipe en a isolé cinq qui semblent actifs contre tous les virus saisonniers des dix dernières années, contre la grippe espagnole et même contre la grippe aviaire

H5N1, potentiellement mortelle. Des résultats qui montrent que «malgré les changements du virus d'une année à l'autre, certains éléments n'ont pas varié depuis près d'un siècle», souligne le Dr Wilson. Dr Sarah Gilbert est un expert en virus à l'Université d'Oxford et a testé son vaccin contre la grippe propre prototype universel. «De nombreux scientifiques travaillent à développer un vaccin universel qui protégerait contre les nombreuses souches de virus de la grippe», raconte la Dr Sarah Gilbert, une experte en virus à l'Université d'Oxford, qui a également développé un prototype de vaccin grippal universel. «Ce travail nous dit qu'il sera possible de générer un vaccin antigrippal universel.» Mais elle ajoute immédiatement qu'il faudra encore de nombreuses années d'expérimentations pour qu'un vaccin universel soit effectivement disponible.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

CENTRALE ÉLECTRIQUE

Invention de Thomas Edison

SECTEUR Industrie

DATE 04 septembre 1882

En 1882, la «Edison Electric Light Company» de Thomas Edison fonde la première centrale électrique du monde à base de 6 dynamos «Jumbo» le 4 septembre pour produire du courant continu dans le quartier de Wall Street de Manhattan, d'une capacité de 1.200 lampes pour éclairer 85 maisons, bureaux ou boutiques. Moins d'un an plus tard, d'autres centrales toujours plus puissantes éclairaient plus de 430 immeubles new-yorkais avec plus de 10.000 ampoules, suivi bientôt par Londres. En 1884, Edison (fervent partisan du courant continu) se



sépare de son employé Nikola Tesla, un des pionniers du courant alternatif, plus dangereux mais capable d'être acheminé sur de plus longues distances que le choix obstiné d'Edison. Les deux hommes ne

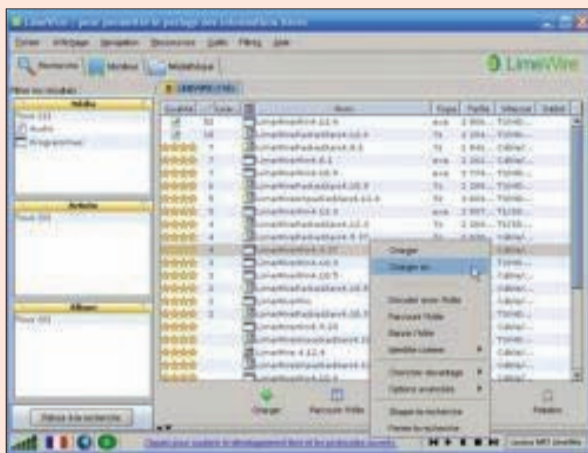
peuvent s'entendre. Edison use de ses relations afin de discréditer Tesla aux yeux de l'opinion publique. Malgré cela, l'industrie opte rapidement pour le développement du courant alternatif.

INTERNET

P2P

The pirate bay et limewire en mauvaise posture

Le service d'échange de fichiers vient de perdre son procès contre la RIAA. De son côté, The Pirate Bay va être obligé de changer de fournisseur d'accès, la justice ayant obligé le sien à le déconnecter au plus vite.



Sale temps pour le P2P. La société qui édite le logiciel Limewire vient de perdre le procès que lui a intenté la RIAA pour violation de copyright. Une cour fédérale de New York a donné raison à la Recording Industry Association of America, l'association des maisons de disques américaines, qui estimait que Limewire était responsable des téléchargements illégaux effectués par ses utilisateurs. Et a même considéré son patron, George Searle, personnellement responsable du piratage massif perpétré grâce à son logiciel. Dans un communiqué, la RIAA se félicite évidemment de la décision : «Limewire est un des plus grands services de peer to peer commerciaux encore en fonctionnement. Contrairement aux autres services P2P qui ont négocié des licences, imposé des filtres ou choisi d'arrêter leurs activités illégales suite à la décision de la Cour suprême à propos de Grokster, Limewire a affiché du mépris pour la loi et pour les créateurs de contenu [...] En rendant le P-DG de Limewire personnellement responsable, en plus de son entreprise, la cour a envoyé un signal clair à ceux qui pensent qu'ils peuvent profiter du piratage en échappant à leurs responsabilités.»

Une condamnation qui ne changera rien

Malgré la menace, et contrairement à certains de ses concurrents, Limewire n'a, en effet, pris que des mesures mineures pour empêcher ses utilisateurs de pirater. Notamment une boîte de dialogue qui apparaît lors du premier lancement du logiciel, invitant les internautes à déclarer qu'ils n'utiliseront pas le logiciel pour violer le droit d'auteur. Faiblement, selon la cour, d'autant que le service propose, en plus de la version gratuite, une version « Pro » payante afin de récupérer des fichiers plus vite... Si Limewire est désormais menacé de fermeture, il est permis de douter que cette décision ait un quelconque impact sur les échanges de fichiers illégaux. Limewire, qui repose sur le protocole décentralisé Gnutella 2, fait partie d'une génération de logiciels dépassée, largement moins performante que des moyens d'échanges plus modernes, comme BitTorrent. Et il existe par ailleurs de nombreux autres logiciels pour accéder au réseau Gnutella 2, tel que FrostWire, un clone libre et complètement gratuit.

The Pirate Bay bientôt hors ligne ?

Du côté de BitTorrent, ça bouge aussi : The Pirate Bay va sans doute devoir trouver une fois encore un nouveau fournisseur de bande passante. Suite à une plainte déposée par plusieurs studios américains, la cour de Hambourg vient de condamner son hébergeur allemand, CB3R0B, à couper l'accès à Internet du fameux site pirate ou à faire face à 250 000 euros d'amende par acte de téléchargement illégal sur les fichiers incriminés par la plainte. Rappelons que CB3R0B est le propriétaire du CyberBunker, un ancien abri anti-atomique de l'Otan qui comprend un datacenter, servant notamment de refuge à The Pirate Bay depuis qu'il a été bouté hors de Suède. Pour le moment en tout cas, The Pirate Bay est toujours en ligne. TorrentFreak, qui a pu contacter CB3R0B, rapporte que l'entreprise n'avait « aucune information à ce sujet » et « qu'aucune lettre n'était parvenue jusqu'à leurs avocats ».

COMPRENDRE LA SCIENCE

Qu'est-ce qu'un pulsar ?

Lorsqu'une étoile massive arrive à la fin de sa vie, après avoir transformé son hydrogène en hélium, elle se met à synthétiser des éléments chimiques de plus en plus lourds jusqu'au fer, puis elle explose sous la forme d'une supernova.

Alors que l'enveloppe externe de l'étoile se volatilise, son cœur s'effondre sous l'effet de la gravitation et donne naissance à une étoile à neutrons. Il s'agit d'un petit objet de moins de 20 kilomètres de diamètre, dont la masse volumique est de l'ordre d'un milliard de tonnes, composé essentiellement d'une "purée" de neutrons. Cette étoile à neutrons tourne très rapidement sur elle-même (plusieurs fois par seconde) et projette un faisceau de radiations très intenses dans l'espace autour d'elle, un peu comme la lumière d'un phare en bord de mer. Si la Terre se trouve dans l'axe du faisceau, on a l'impression de



voir pulser l'étoile à neutrons, d'où le nom de pulsar, abréviation de "pulsating radio source".

C'est en 1967 qu'une étudiante britannique, Jocelyn Bell, a découvert le premier pulsar surnommé PSR B1919+21 en utilisant un radiotélescope initialement destiné à détecter la scintillation interstellaire. Ce pulsar est situé dans la constellation du Petit Renard, à un peu plus de 2.000 années-lumière.

On dénombre aujourd'hui de très nombreux pulsars de différents types. Les principaux sont ceux qui émettent des ondes radio ou des rayons X, les magnétars sont de jeunes pulsars avec un champ magnétique très élevé alors que les pulsars millisecondes, les plus âgés, ont la vitesse de rotation la plus rapide.

Horaires des prières

| Annaba | Alger | Tlemçen |
|-----------------|-----------------|-----------------|
| Fajr : 6h03 | Fajr : 6h21 | Fajr : 6h37 |
| Dohr : 12h38 | Dohr : 12h57 | Dohr : 13h14 |
| Asr : 15h15 | Asr : 15h35 | Asr : 15h57 |
| Maghreb : 17h34 | Maghreb : 17h53 | Maghreb : 18h15 |
| Icha : 19h03 | Icha : 19h22 | Icha : 19h42 |

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

SÉTIF

Arrestation d'un trafiquant de drogue

La brigade de recherche et d'investigation du service de la Police judiciaire (PJ) de Sétif a procédé à l'arrestation d'un trafiquant de drogue en possession de 200 grammes de kif traité, a-t-on indiqué mardi dernier à la sûreté de wilaya. L'opération a été rendue possible grâce à l'exploitation d'informations parvenues à la PJ, faisant état de l'implication de cet individu dans un trafic de drogue au niveau de la cité des Cinq-Fusillés (sud-ouest de Sétif) où il a été effectivement arrêté en possession d'une plaquette de 100 grammes de kif traité. Après perquisition au domicile du suspect, la police a pu saisir une autre plaquette de 100 grammes avant de présenter le mis en cause devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif qui a ordonné sa mise en détention préventive.

COUR D'ALGER

Cinq ans de prison ferme pour l'assassinat de sa fille

Le tribunal criminel, près la cour d'Alger, a condamné, hier, le dénommé Kadri Mohamed-Salah, à cinq ans de prison ferme pour le meurtre de sa fille, Rima, âgée de 24 ans. Les faits remontent, selon l'arrêt de renvoi, au 19 avril 2010 à la cité du 8-Mai-45 à Bab-Ezzouar (Alger) lorsque l'accusé, âgé de 55 ans, tue sa fille au domicile familial, par strangulation, prétextant le comportement irresponsable de la victime. L'accusé, qui a reconnu son crime devant les services de sécurité, a déclaré devant le tribunal criminel qu'il n'avait pas l'intention de mettre fin à la vie de sa fille, mais qu'il voulait seulement l'empêcher de sortir de la maison. Rima avait auparavant comparu devant le tribunal en tant que victime dans une affaire de viol et voulait affronter son agresseur qui a nié son forfait devant la justice, a-t-il expliqué. L'accusé a également évoqué, devant le tribunal, le caractère rebelle de sa fille, les fugues du domicile familial alors qu'elle avait moins de 14 ans et les multiples convocations par les services de police pour des affaires liées aux mœurs. Rima avait observé une grève de la faim pendant dix jours avant sa mort pour avoir été interdite de sortie de la maison. L'enquête avait établi l'heure du décès à 16h alors que les services de sécurité n'ont été alertés qu'à 20h. Elle a aussi révélé que la mort a été violente et causée par étranglement à la main. Le corps portait des marques de violence au niveau des mains et de la tête. Le test psychologique auquel le prévenu a été soumis a démontré qu'il était responsable de ses actes. Le parquet avait requis la peine capitale. **APS**

DANS LE CADRE DES BRIGADES CHARGÉES DE LA SURVEILLANCE DES ÉCOLES

PLUS DE 1.000 PERSONNES ARRÊTÉES AU MAROC

Au total 1.122 personnes aussi bien des élèves, des dealers que des délinquants ont été arrêtées aux alentours des écoles et établissements scolaires marocains par les brigades mixtes de la police marocaine, mises en place en 2010, qui ont également saisi de la drogue et des psychotropes, a-t-on annoncé à Rabat.

PAR INES AMROUDE

Dans un premier bilan établi après une première expérience, ces unités, comprenant des éléments des renseignements généraux, des brigades anti-stupéfiants et de la police des mœurs, ont indiqué avoir saisi quelque 36 kg de résine de cannabis (chira), 22 kg de tiges de kif (cannabis) et de 15 kg de Maâjounne (mélange pâteux préparé à partir de la résine de chanvre et d'un certain nombre de substances aphrodisiaques) en plus de 1.400 comprimés de psychotropes.

De plus, une centaine de grammes de cocaïne et 20 grammes d'héroïne ont été saisis par ces brigades chargées de surveiller les écoles et leurs environs qui ont, par ailleurs, déféré 1.200 personnes devant les tribunaux pour coups et blessures, vols à main armée et à l'arraché où incitation à la débauche. En outre, une dizaine d'affaires de séquestration et/ou viol ont également été instruites



Tayeb Cherkaoui, ministre marocain de l'Intérieur.

par ces brigades, a-t-on indiqué.

Les ministères de l'Education nationale et de l'Intérieur marocains avaient convenu, en septembre 2010, de mettre en place un dispositif de sécurité aux alentours des écoles, collèges et lycées afin de venir à bout des agressions et trafics de drogue qui ont lieu à l'intérieur et à l'extérieur des établissements scolaires marocains.

Cette mesure est intervenue sous forme de circulaire adressée à tous les services de sécurité afin que ceux-ci renforcent leurs postes de proximité et leurs patrouilles surtout que de nombreux ménages étaient prêts à ne pas envoyer

leurs enfants à l'école en raison de l'insécurité surajoutée au manque de moyens pédagogiques garantissant une bonne scolarité et une bonne prise en charge de l'élève marocain.

Cette opération vise à arrêter les personnes suspectes qui font de l'agression des élèves et de leur recrutement pour le trafic du haschich et des psychotropes leurs activités principales.

De nombreux établissements, notamment ceux situés dans les quartiers populaires ou périphériques, sont devenus, depuis de longues années, le repaire de malfaiteurs en tout genre à tel point que certaines écoles avaient sollicité les services de sociétés privées de sécurité.

Mais n'ayant pas la latitude d'intervenir à l'intérieur des écoles, ces sociétés ne sont pas d'une grande efficacité.

I. A.

PILLAGE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES DE L'AHAGGAR

LES MISES EN GARDE D'UN CHERCHEUR

Les ressources génétiques de l'Ahaggar sont "pillées" par des étrangers en l'absence d'une législation algérienne en mesure de les préserver, averti hier à Tamanrasset Aïssa Abdelguerfi, chercheur à l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA).

"Les ressources génétiques de l'Ahaggar sont pillées par des étrangers parce qu'il n'y a pas de loi qui incrimine ces pratiques", a-t-il dit dans une conférence organisée dans le cadre de la deuxième édition du Festival international des arts de l'Ahaggar qu'accueille la wilaya de Tamanrasset depuis le 11 janvier.

L'expert a dénoncé la présence de camions-laboratoires qui "ramassent à tour de bras" des espèces endémiques dans Ahaggar et ailleurs, sans qu'il y ait une législation pour les arrêter.

Le patrimoine génétique d'une région donnée, englobe les espèces végétales et animales ainsi que les micro-organismes

existants sur ce territoire. L'Ahaggar "est un des milieux les plus importants au monde en matière de biodiversité spécifique aux écosystèmes des zones arides, avec des espèces dotées d'une grande adaptation aux conditions extrêmes de sécheresse, d'aridité et de hautes températures", a expliqué M. Abdelguerfi.

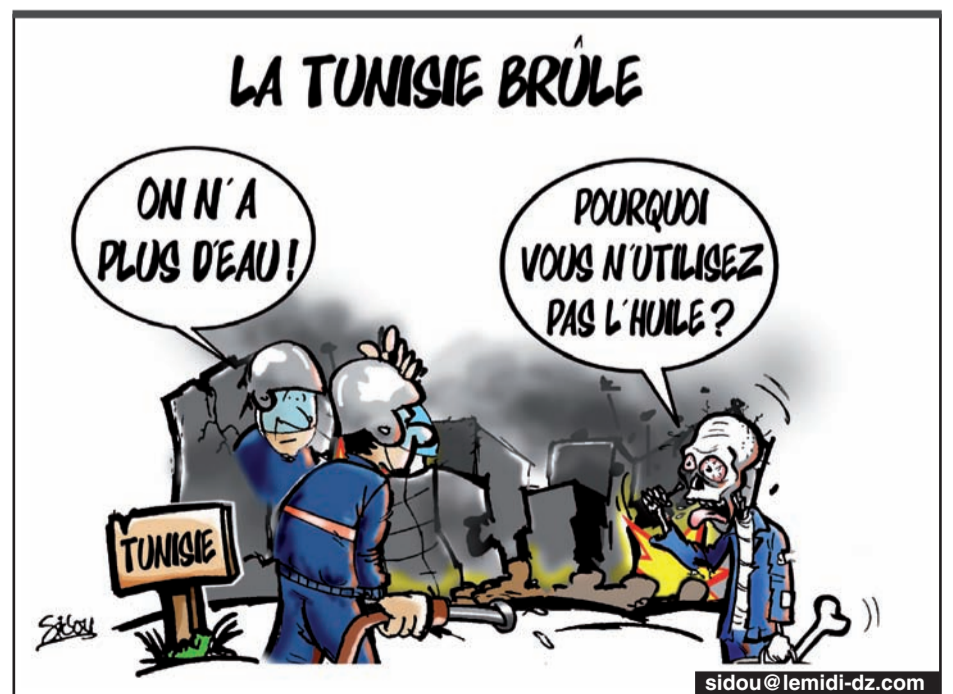
Les espèces vivant dans ces conditions environnementales détiennent des gènes de résistance très recherchés compte tenu des possibilités actuelles de leur manipulation (transformation génétique), surtout avec l'avènement des changements climatiques.

L'Algérie a pourtant ratifié en 1995 la convention de Rio sur la diversité biologique (1992), qui consacre la souveraineté nationale sur les ressources génétiques.

"Sans une législation locale, la ratification de cette convention ne sert à rien", a asséné le chercheur.

APS

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com